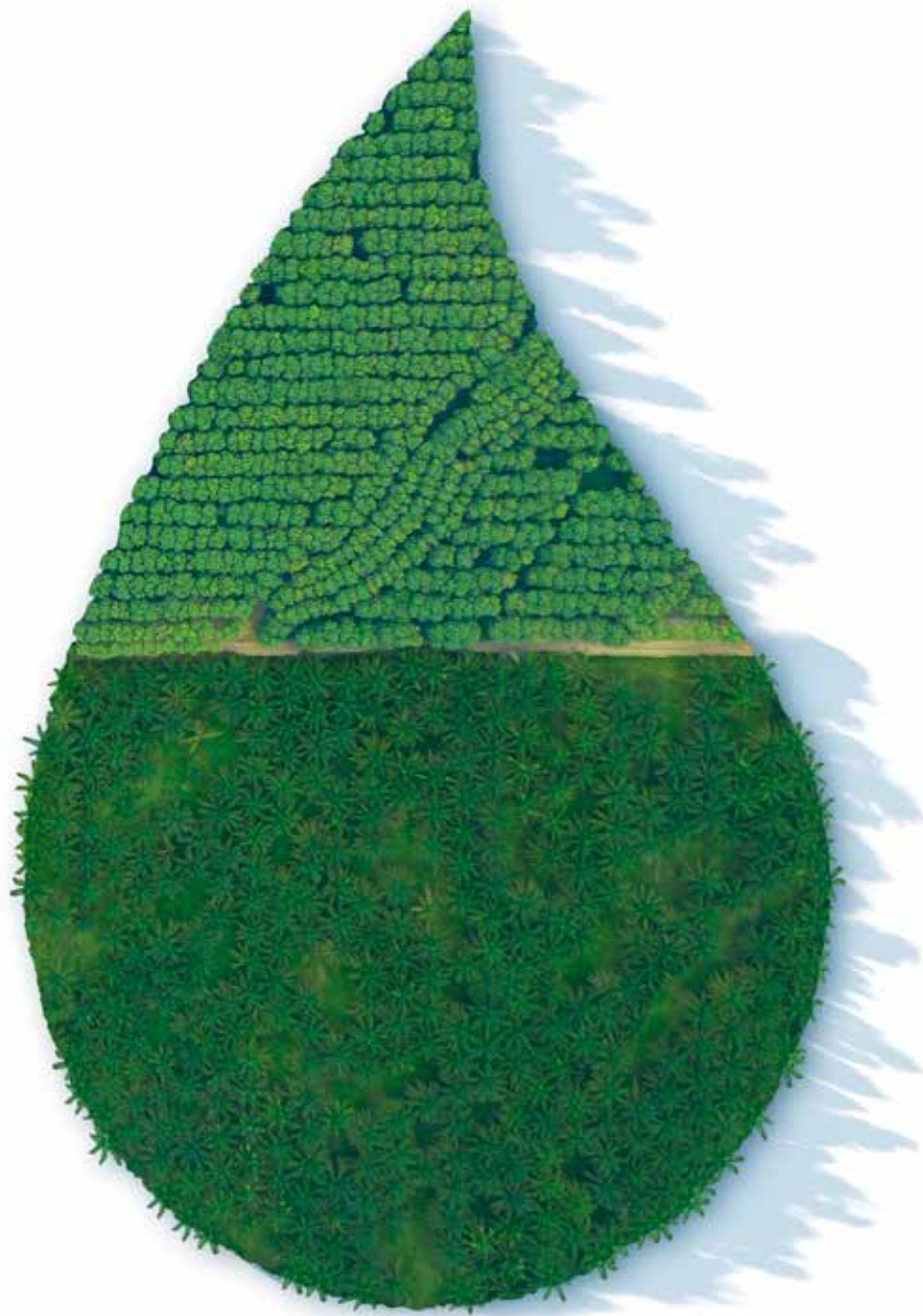




RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE

2017

L'AGRICULTURE TROPICALE RESPONSABLE

1	Introduction	
	1.1	Message du Président .05
	1.2	Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence .08
	1.3	Profil général .08
	1.4	Le Groupe Socfin .09
	1.5	Structure du capital .09
	1.6	Présence dans le monde .10
	1.7	Quelques dates importantes .12
2	Performance économique	
	2.1	Chiffre d'affaires et surfaces plantées .14
	2.2	Production d'huile de palme .14
	2.3	Production de caoutchouc naturel .14
	2.4	Production de semences .15
	2.5	Projets de recherche et développement .15
	2.6	Impacts des changements climatiques sur les opérations .17
	2.7	Objectifs et perspectives .18
3	Gouvernance responsable	
	3.1	Structure de gouvernance et méthodes de gestion .19
	3.2	Politiques, chartes et codes éthiques .19
	3.3	Respect volontaire d'autres normes .22
	3.4	Chaîne d'approvisionnement et traçabilité .24
	3.5	Normes des clients .26
	3.6	Evaluations par tierces parties .26
	3.7	Plaintes et griefs .27
4	Un engagement social fort	
	4.1	L'engagement social de l'entreprise .28
	4.2	Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux .29
	4.3	Infrastructures à la disposition des employés .34
	4.4	Sûreté des personnes et des biens immobiliers .37
	4.5	Santé : un levier de développement .37
	4.6	Soutien à l'éducation et à la formation .39

5	Assurer la sécurité des employés		
	5.1	Système de management de la sécurité	.43
	5.2	Politique de sécurité et de santé au travail	.43
	5.3	Comités de santé et sécurité au travail	.43
	5.4	Analyse de risques	.44
	5.5	Formation et sensibilisation	.44
	5.6	Surveillance médicale	.44
	5.7	Taux d'accident	.45
	5.8	La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement	.46
6	Gestion des ressources naturelles		
	6.1	Système de gestion de l'environnement	.47
	6.2	État des certifications en cours	.47
	6.3	Politiques	.48
	6.4	Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et l'Approche Haut Stock de Carbone (HCV-HCSA)	.56
	6.5	Non-conformités environnementales	.57
	6.6	Formations	.57
7	Contribution au développement local		
	7.1	Partenaires locaux	.59
	7.2	Plans de développement communautaire	.60
	7.3	Relations de bon voisinage avec les populations riveraines	.60
	7.4	Partenaires dans des projets de développement local	.62
	7.5	Protection des populations autochtones	.62
8	Communication interne et externe		
	8.1	Renforcement de la communication interne	.65
	8.2	Renforcement de la communication externe	.65
9 10	9	Chiffres clés	.66
	10	Index GRI	.72
11 12	11	Méthodologie	.76
	12	Correspondance avec recommandations de la Bourse de Luxembourg	.77
13	13	Glossaire	.79

A close-up photograph of several large, vibrant green leaves with prominent veins. The leaves are slightly curved and have some minor damage or holes. A semi-transparent green rectangular box is overlaid on the upper right portion of the image, containing white text.

29 millions € consacrés au
développement durable en 2017

Rapport développement durable 2017

1.1 Message du Président

Voici la 6^{ème} édition du rapport annuel de développement durable de notre Groupe.

Bien que 2017 ait connu une baisse des cours des matières premières, notre Groupe a enregistré de bons résultats, ce qui nous a permis de poursuivre nos projets sociétaux : l'amélioration continue des conditions de vie, de travail de nos employés et des communautés riveraines.

Ce document suit les lignes directrices de la dernière version du Global Reporting Initiative (GRI), il intègre également un tableau de correspondance entre les informations présentées et celles requises par la Bourse de Luxembourg en application des lignes directrices européennes en matière de diffusion des informations non-financières. En procédant ainsi à une intégration plus forte des données financières et extra-financières, le Groupe Socfin permet aux investisseurs de mieux appréhender sa stratégie de création de valeur et sa performance globale.

Nul n'ignore que tout développement d'activité induit la prise en compte des trois piliers du développement durable : économique, social et environnemental.

Trois aspects qui, depuis la création de notre Groupe il y a plus d'un siècle, font partie intégrante de notre culture d'entreprise ; ils ont été et resteront le garant de son succès.

Cependant, nos activités sont majoritairement situées dans des régions isolées du mouvement de développement social et économique récent. En effet, ces zones enclavées sont souvent négligées par les gouvernements centraux, plus préoccupés par les problématiques liées à la croissance des mégalofoles que par le développement des provinces enclavées. De plus, ces régions ont aussi dû faire face aux aléas de la nature : tsunamis en Asie, épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest ou aux conséquences de guerres civiles, etc.

De ce fait, les réponses aux besoins sociaux fondamentaux tels que l'accès à l'éducation, à la santé aux





1.1 Plantation d'hévéas, Okomu, Nigeria

services publics, ne sont pas toujours satisfaisantes. Ces carences ont amené le Groupe, bien qu'il doive par ailleurs supporter des impôts élevés, à se substituer souvent aux États locaux : construction de crèches, écoles, dispensaires, hôpitaux, entretien des voies d'accès, etc. Notre soutien se concrétise par l'apport de ressources humaines, financières et logistiques qui permettent à ces infrastructures de se développer et d'être accessibles aux communautés riveraines.

Plus spécifiquement, nous apportons aussi notre appui technique aux planteurs locaux en leur fournissant du matériel végétal de qualité, des financements, des formations, ou en appuyant la promotion de leurs produits. Et, bien que ces vastes projets sociétaux, en faveur de nos employés, de leurs familles et des communautés riveraines, soient coûteux, ils ont toujours fait partie intégrante de notre vision d'un développement harmonieux à long terme de ces zones rurales. Nous sommes fiers d'avoir été et de rester un acteur majeur de développement des régions où nous sommes implantés.

A cet égard, nous rappelons, qu'en mars 2018, la 17^{ème} chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris a reconnu le caractère diffamatoire et sans fondement

des accusations « d'accaparement de terres » portées à notre rencontre.

Socfin se targue d'une politique de transparence totale : un tableau de bord de durabilité a d'ailleurs vu le jour en 2017 afin de faciliter le suivi de ses performances, par l'ensemble de ses parties prenantes.

En parallèle, notre objectif est d'obtenir la certification RSPO, dans un avenir proche, pour l'ensemble de nos opérations en Afrique. Notre filiale indonésienne, Socfindo, ayant obtenu cette certification pour l'ensemble de ses palmeraies, il y a plusieurs années.

Enfin, Socfin, l'une des plus anciennes entreprises active dans l'agro-industrie tropicale, est et a toujours été à la pointe de la performance sociale et environnementale dans les pays où elle est implantée. Socfin peut se prévaloir de l'excellence de son engagement permanent et concret dans chacun des aspects de son activité.

Hubert Fabri
Président
info@socfin.com



1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence

Les engagements du Groupe Socfin ont été formalisés dans sa nouvelle politique de gestion responsable¹, approuvée par son Conseil d'Administration le 22 mars 2017, mais déjà appliquée depuis le 1^{er} décembre 2016.

Cette politique, développée en impliquant de nombreuses parties prenantes internes et externes, va au-delà d'un engagement sur les trois piliers traditionnels du développement durable ; elle intègre désormais des aspects sociétaux, de traçabilité et de transparence, applicables à toute la chaîne d'approvisionnement du Groupe.

Via cette politique, le Groupe Socfin s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion et notamment à :

- réduire et prévenir ses impacts sur l'environnement ;
- faciliter l'inclusion des petits producteurs ;
- assurer une négociation juste et transparente des prix avec les petits producteurs ;
- améliorer continuellement ses pratiques agricoles dont l'objectif est d'atteindre de meilleurs rendements.

La politique de gestion responsable contient également un engagement essentiel sur la mise en œuvre d'une politique zéro-déforestation suivant l'approche HSC « Haut Stock de Carbone ». Les impacts de cette décision ont été évalués de manière précise et les projets en cours ont été suspendus dès juillet 2016 en attendant que les études soient terminées et autorisent la poursuite de ces développements.

Le Groupe Socfin détaille aussi, dans sa politique son engagement en matière de respect des droits de l'homme et en faveur du maintien d'un dialogue transparent et ouvert avec tous, et en particulier les populations locales.

En matière de transparence, le Groupe Socfin vise à :

- rendre sa chaîne d'approvisionnement en matières premières 100% traçable ;
- mettre en œuvre une procédure ouverte, transparente et consultative pour la gestion des plaintes ;
- rapporter publiquement sur la mise en œuvre de sa politique.

Au Cambodge, Socfin Cambodia a tenu à renforcer son engagement en faveur d'un développement durable et responsable de ses plantations, en publiant une politique formalisant

« Les engagements du Groupe Socfin ont été formalisés dans sa nouvelle politique de gestion responsable »

ses engagements. Elle est basée sur la politique du Groupe et a été développée en consultation avec ses parties prenantes externes.

1.3 Profil général

Le Groupe Socfin a été créé en 1909 et est spécialisé dans le développement et la gestion de plantations agro-industrielles en vue de la production d'huile de palme et de caoutchouc naturel.

Le Groupe Socfin est implanté dans 8 pays d'Afrique centrale et de l'Ouest et 2 pays d'Asie du Sud-Est ; et dispose de 15 sites agro-industriels.

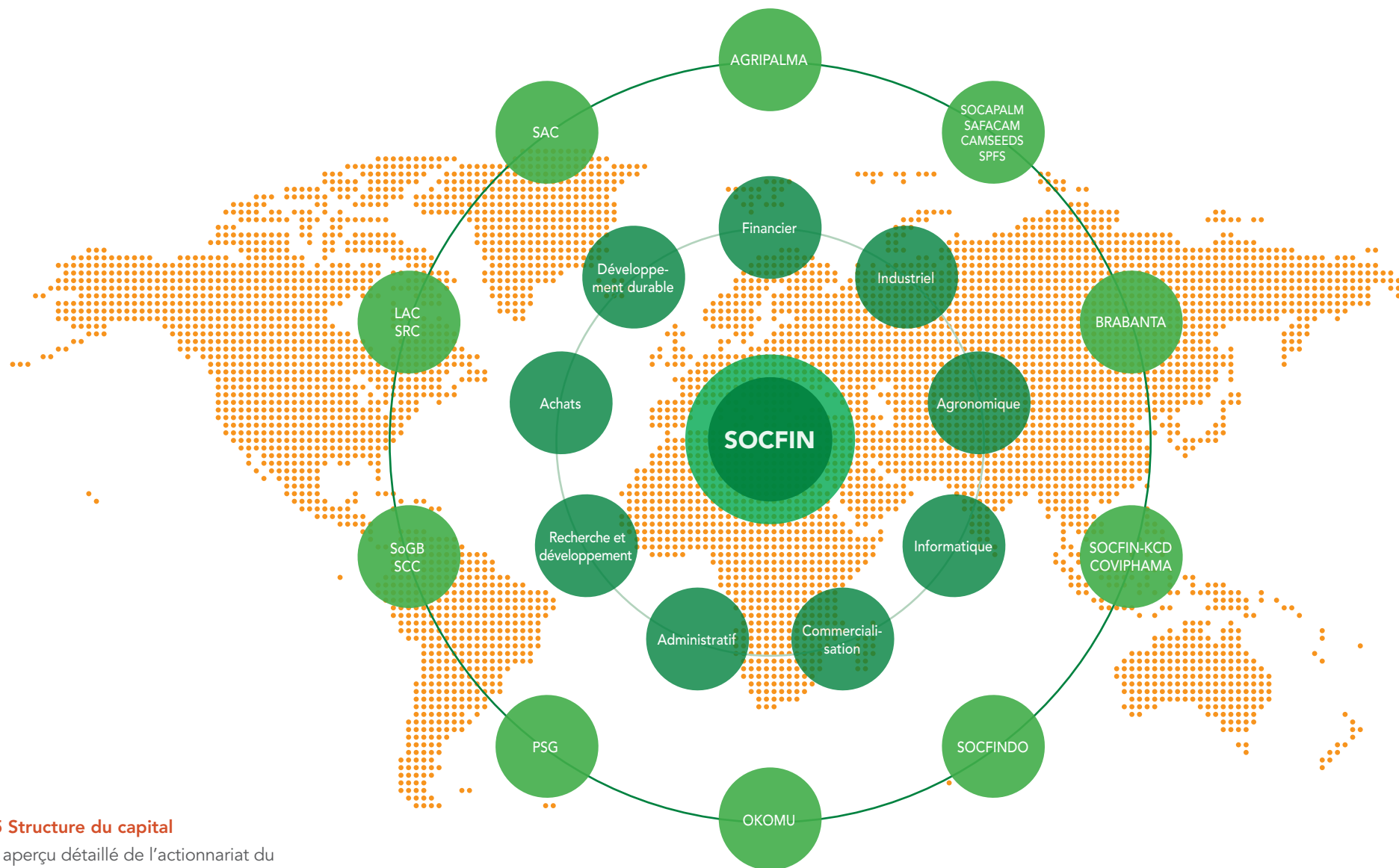
La holding, Socfin S.A. est établie au 4, Avenue Guillaume, L-1650 – Luxembourg.

Pour plus détails concernant ses activités et filiales opérationnelles, rendez-vous sur son site web².

1) www.socfin.com/fr/groupe-socfin/engagements

2) www.socfin.com/fr/groupe-socfin

1.4 Le Groupe Socfin



1.5 Structure du capital

Un aperçu détaillé de l'actionnariat du Groupe Socfin est présenté dans son rapport annuel financier.

1.6 Présence dans le monde

1

SIERRA LEONE SAC

Créée par SOCFIN en 2010
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 18 473 ha
12 349 ha de palmiers à huile
1 huilerie
Production de 10 000 T d'huile de palme
Emplois 3 583

3

CÔTE D'IVOIRE SoGB

Acquise par SOCFIN en 1994
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 34 712 ha
15 881 ha d'hévéas
7 471 ha de palmiers à huile
1 huilerie
1 palmisterie
1 usine à caoutchouc
Production de 55 359 T de caoutchouc
Production de 36 472 T d'huile de palme
Emplois 8 480

SCC

Créée par SOCFIN en 2008
1 usine à caoutchouc
Production de 25 078 T de caoutchouc
Emplois 262

2

LIBÉRIA SRC

Acquise par SOCFIN en 2007
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 8 000 ha
4 577 ha d'hévéas
Emplois 1 381

LAC

Acquise par SOCFIN en 1998
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 121 407 ha
13 192 ha d'hévéas
1 usine à caoutchouc
Production de 18 793 T de caoutchouc
Emplois 4 456

4

GHANA PSG

Acquise par SOCFIN en 2012
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 18 249 ha
953 ha d'hévéas
5 582 ha de palmiers à huile
1 huilerie planifiée pour 2019
1 usine à caoutchouc planifiée
Emplois 1 946

5

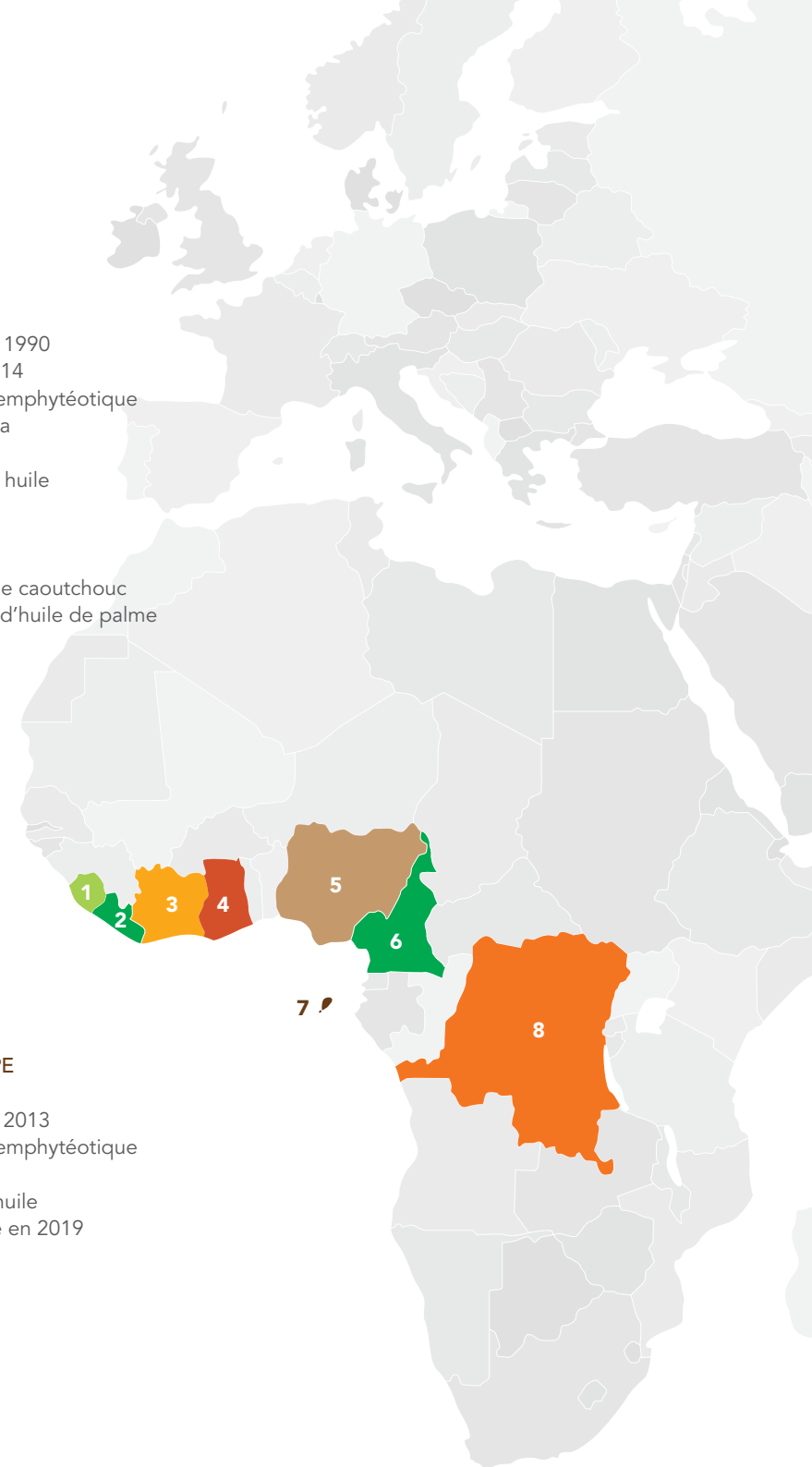
NIGÉRIA OKOMU

Acquise par SOCFIN en 1990
Extension acquise en 2014
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 33 113 ha
7 335 ha d'hévéas
17 245 ha de palmiers à huile
1 huilerie
1 palmisterie
1 usine à caoutchouc
Production de 7 546 T de caoutchouc
Production de 36 699 T d'huile de palme
Emplois 3 451

7

SAO TOMÉ-ET-PRINCIPE AGRIPALMA

Acquise par SOCFIN en 2013
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 4 917 ha
2 100 ha de palmiers à huile
1 huilerie opérationnelle en 2019
Emplois 649



Emplois : emplois directs et indirects

6

CAMEROUN SAFACAM

Acquise par SOCFIN en 2014
Concession de 15 529 ha
4 264 ha d'hévéas
5 345 ha de palmiers à huile
1 huilerie
1 palmisterie
1 usine à caoutchouc
Production de 5 216 T de caoutchouc
Production de 14 499 T d'huile de palme
Emplois 3 126

SOCAPALM

Acquise par SOCFIN en 2000
Domaine de l'État, bail emphytéotique
6 sites
Concession de 58 063 ha
1 758 ha d'hévéas
32 733 ha de palmiers à huile
6 huileries
Production de 869 T de caoutchouc
Production de 118 840 T d'huile de palme
Emplois 5 135

8

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO BRABANTA

Acquise par SOCFIN en 2007
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 29 538 ha
6 170 ha de palmiers à huile
1 huilerie
Production de 13 065 T d'huile de palme
Emplois 4 241

CAMSEEDS

1 laboratoire de recherche
Emplois 140

SPFS

Acquise par SOCFIN en 1999
Pas de plantation
1 raffinerie
Production de 5 429 T d'huile raffinée
Emplois 28

9

CAMBODGE SOCFIN KCD

Acquise par SOCFIN en 2007
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 6 659 ha
1 usine à caoutchouc
opérationnelle en 2018
3 897 ha d'hévéas
Emplois 496

COVIPHAMA

Acquise par SOCFIN en 2013
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 5 345 ha
3 300 ha d'hévéas
Emplois 146

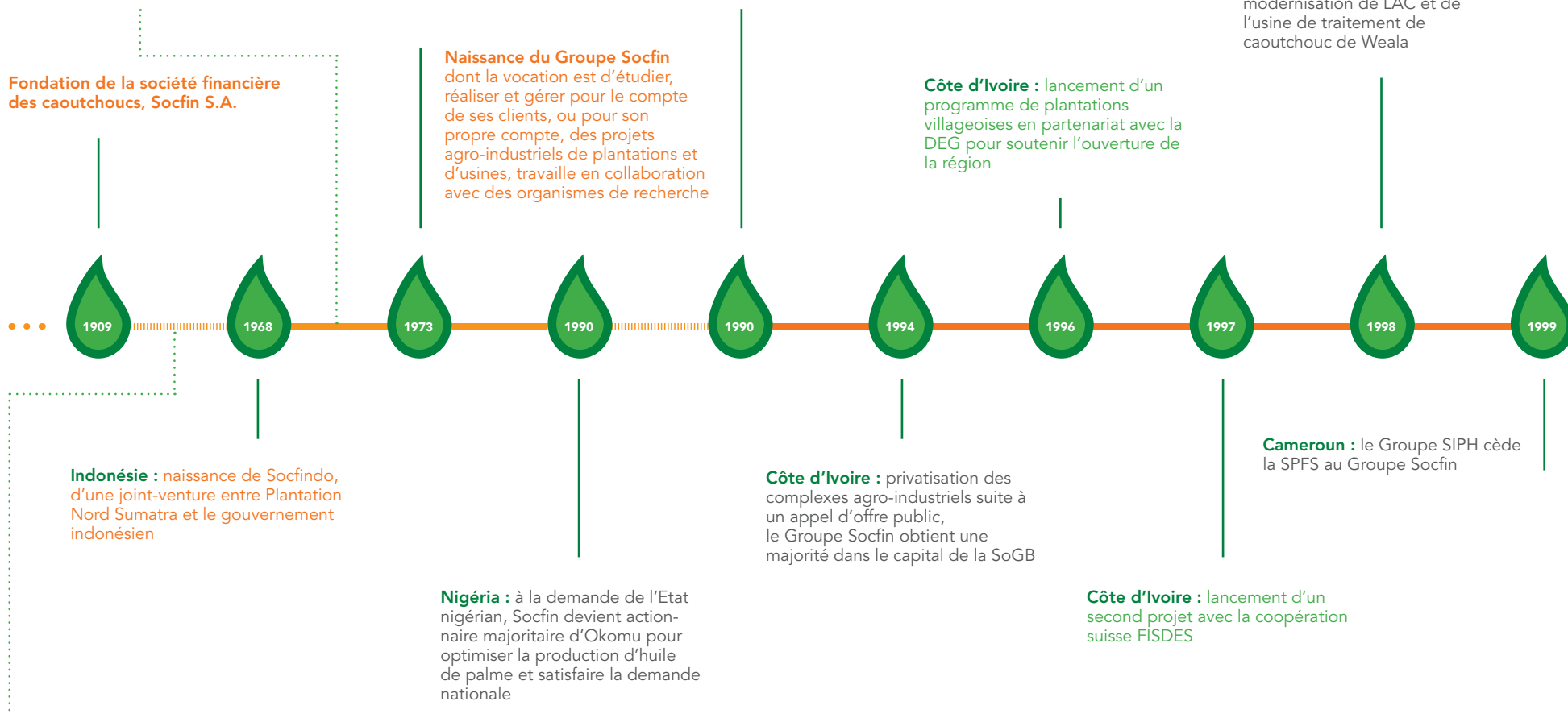
10

INDONÉSIE SOCFINDO

Créée par Socfin en 1968
Domaine de l'État, bail emphytéotique
Concession de 49 340 ha
8 797 ha d'hévéas
39 194 ha de palmiers à huile
9 huileries
1 raffinerie
1 palmisterie
2 usines à caoutchouc
Production de 13 573 T de caoutchouc
Production de 196 814 T d'huile de palme
Production de 14,1 millions de semences
Emplois 11 644

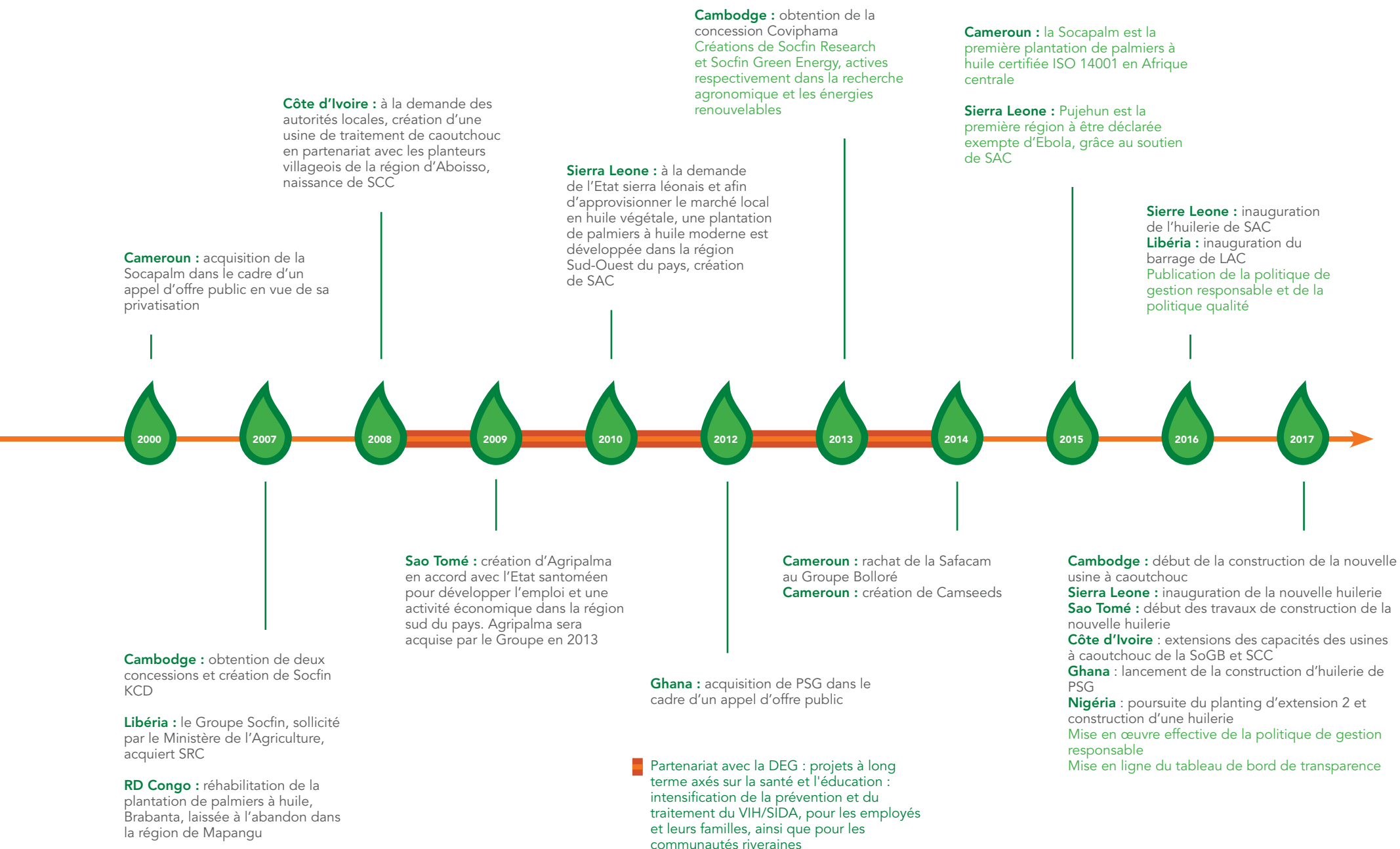
1.7 Quelques dates importantes

Toutes les maisons sont remplacées par des constructions en dur. Un «camion cinéma» tourne sur les plantations afin d'y assurer au moins une séance mensuelle et des spectacles traditionnels organisés



Chaque village est doté d'une crèche, d'une école primaire, d'un dispensaire, d'une place des marchés, d'un magasin et d'un terrain de football. Le personnel est logé aux frais de l'Entreprise à proximité de son lieu de travail. Les soins médicaux des employés et de leur famille sont pris en charge. Les hôpitaux des plantations sont gérés par des médecins expatriés accompagnés d'équipes locales. Le Groupe est pionnier en matière d'agriculture tropicale responsable

- Contexte historique
- Développement des projets
- RSE



Performance économique | 2

« Les investissements totaux du Groupe se sont élevés à 101,9 millions € »

2.1 Chiffre d'affaires et surfaces plantées

Après une année 2016 difficile, le Groupe Socfin a clôturé l'exercice 2017 avec une légère augmentation de son chiffre d'affaires, à 625,8 millions €.

En 2017, les investissements totaux du Groupe se sont élevés à 101,9 millions € (contre 85,4 millions € en 2016). Fruit de cette politique d'investissement constant, au 31 décembre 2017, le Groupe Socfin disposait de 192 072 hectares en culture.

2.2 Production d'huile de palme

Une hausse de 14,77% de la production est à remarquer en 2017 par rapport à 2016. Cette production, profite directement aux pays hôtes, puisqu'elle permet de contribuer à la satisfaction des besoins nationaux en huiles végétales.

La plupart des pays d'Afrique produisent actuellement moins de 50% de leurs besoins nationaux et sont dépendants des importations venant d'Asie du Sud-Est.



2.1 Fruits de palmier à huile, Socapalm, Cameroun



2.3 Latex, Socapalm, Cameroun

Production d'huile de palme brute (tonnes)

	2015	2016	2017
Huile de palme produite par ses plantations	362 574	356 012	407 741
Huile de palme produite sur base d'achats de fruits à des tiers	25 083	20 798	24 730
Total	387 657	376 810	432 471

2.3 Production de caoutchouc naturel

Production de caoutchouc sec (tonnes)

	2015	2016	2017
Caoutchouc sec produit par ses plantations	63 566	58 595	63 374
Caoutchouc sec produit sur base d'achats de caoutchouc humide à des tiers	58 543	65 050	66 297
Total	122 109	123 645	129 671

Une hausse de 4,87% de la production est à noter en 2017 par rapport à 2016.



2.4 Semences, Socfindo, Indonésie

2.4 Production de semences

En 2017, 14 149 000 semences de palmier à huile ont été commercialisées, contre 16 064 000 en 2016 soit un recul de 11,92%. En effet, la production de Socfindo est vendue sur le marché local, qui a considérablement réduit sa demande globale de semences sélectionnées de palmier à huile. D'une part, actuellement, l'Indonésie ne connaît plus de projet d'extensions de ses palmeraies et, d'autre part, de nombreux autres acteurs, producteurs de semences, se sont positionnés sur ce marché.

2.5 Projets de recherche et développement

La recherche et le développement du Groupe sont menés essentiellement par sa filiale, Socfin Research.



2.5 Inauguration des bureaux de Camseeds Cameroun

Elle collabore avec des instituts de recherche et des universités tant dans le domaine de la culture du palmier à huile que de l'hévéaculture.

En 2017, Socfin Research a poursuivi son soutien scientifique à Camseeds : laboratoire et unité de sélection et d'amélioration de semences « palmiers ». Les résultats de la recherche en termes de productivité et de résistance génétique aux maladies auront un impact significatif sur la préservation de l'environnement, par une meilleure occupation des sols et une réduction de l'utilisation des méthodes de lutte sanitaire (mécanique ou chimique).



« Collabore avec des instituts de recherche et des universités tant dans le domaine de la culture du palmier à huile que de l'hévéaculture »



2.2 Socapalm, Cameroun

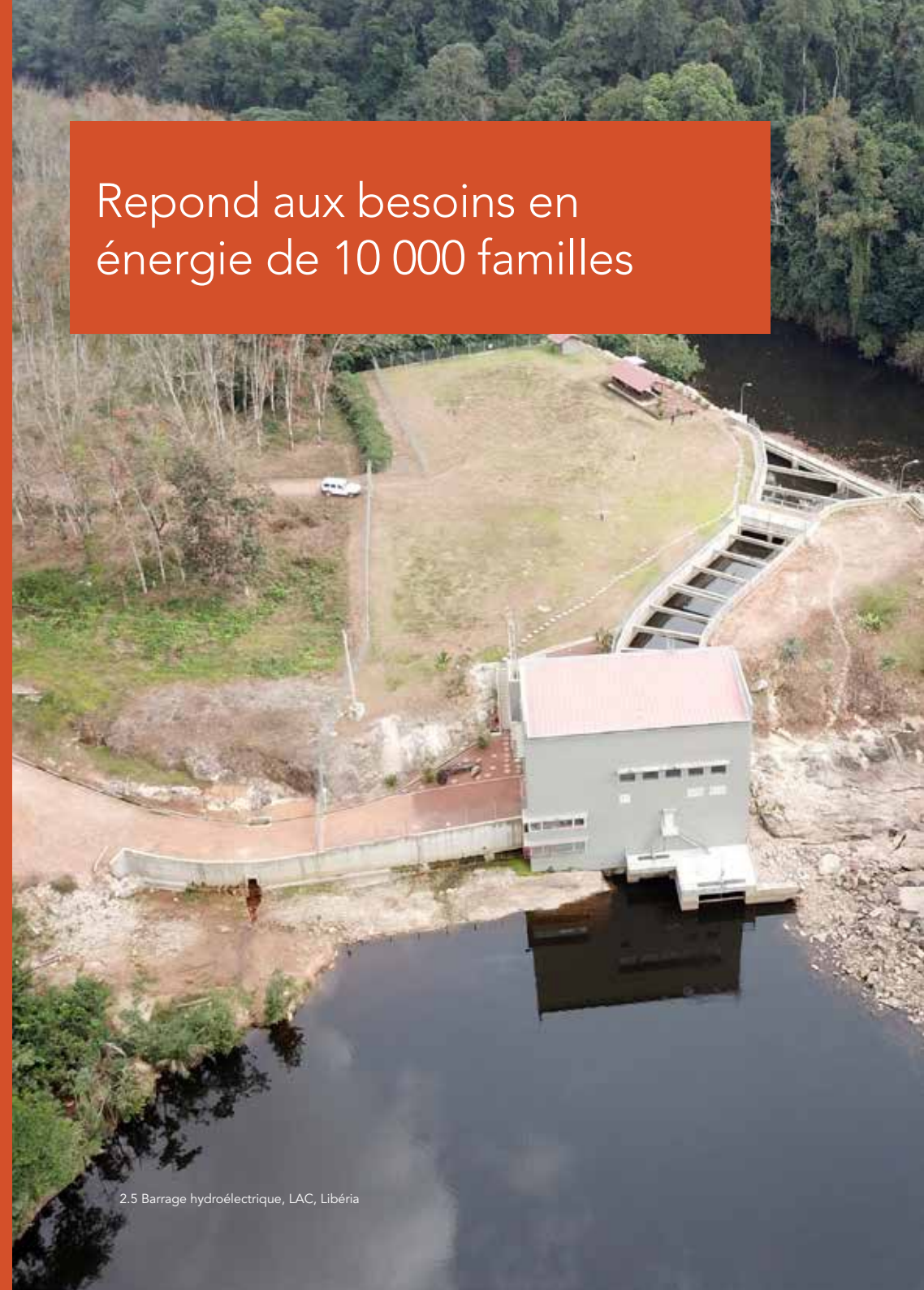
Pour répondre aux préoccupations nutritionnelles du consommateur occidental, la recherche s'intéresse aussi à la qualité des huiles, notamment : les teneurs en vitamines A et E, et le profil en acides gras.

De même, Socfin Research poursuit sa collaboration avec l'Université Catholique de Louvain (UCL, Belgique) sur les problématiques phytosanitaires de l'hévéa. L'amélioration de la santé des arbres en limitant (ou remplaçant totalement) l'utilisation de pesticides et d'engrais minéraux aura un impact notoire sur la protection des écosystèmes locaux et sur l'utilisation des ressources.

La filiale Socfin Green Energy encadre les projets de production d'énergies vertes du Groupe ; après la construction d'un barrage hydroélectrique au Libéria, l'installation de chaudières et de séchoirs à biomasse, Socfin Green Energy prévoit l'installation d'une centrale solaire au Cambodge en 2018.

Dans le cadre de sa politique de gestion responsable, le Groupe s'est engagé à rechercher des alternatives à des pratiques dites « dangereuses » ; une de ces pratiques est le brûlage quasi incontournable des anciennes plantations d'hévéas destinées à être replantées, afin de lutter contre la maladie mortelle de l'hévéa, provoquée par le *Fomes*. Le zéro brûlage est actuellement testé à la SoGB et à la Safacam.

Repond aux besoins en énergie de 10 000 familles



2.5 Barrage hydroélectrique, LAC, Libéria



La SoGB mène plusieurs projets relatifs :

- à la création de variétés d'hévéas (en partenariat avec le CNRA en Côte d'Ivoire et l'IFC/CIRAD en France) pour augmenter leur productivité et leur résistance aux maladies ;*
- au développement de techniques agricoles pour augmenter la productivité des parcelles d'hévéas et de palmiers à huile tout en limitant l'utilisation des engrais et des produits phytosanitaires ;*
- à des associations culturelles hévéa + cacao et hévéa + teck en vue d'optimiser la productivité économique et écologique des terres.*

En 2017, le département développement durable, en collaboration avec la Direction agronomique hévéa a poursuivi ses échanges avec un partenaire privilégié en vue du développement d'un calculateur de bilan carbone pour les plantations d'hévéas. Le calculateur utilisera, entre autres, des données de recherches agronomiques obtenues sur les sites du Groupe Socfin.

2.6 Impacts des changements climatiques sur les opérations

Les études préliminaires à l'acquisition d'une plantation existante ou au développement d'un nouveau projet, incluent une analyse des risques liés aux changements climatiques.

Les rendements, la gestion des ravageurs, les services écosystémiques, les sols, la disponibilité en eau et des ressources pour les communautés villageoises sont les domaines qui risquent le plus d'être affectés positivement ou négativement.

Localement, lorsque le risque a été identifié, les sites mettent en place des mesures d'adaptation afin de garantir la productivité des surfaces et assurer aux communautés locales leurs moyens de subsistance.

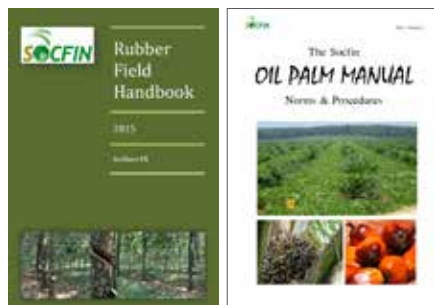
Emplois directs, formations à de meilleures techniques agricoles (lutte antiérosive, couverture du sol, fertilisation, utilisation des herbicides et pesticides), mise en œuvre de la politique zéro-déforestation dans la chaîne d'approvisionnement, etc. sont des actions menées par le Groupe qui permettent de limiter l'impact des changements climatiques sur les moyens de subsistance des populations locales.



2.7 Objectifs et perspectives

En 2015 et 2016, les départements agronomiques palmier et hévéa ont développé des manuels visant à standardiser les opérations agricoles et à généraliser les meilleures pratiques :

- Itinéraire Technique Hévéa
- The Socfin Oil Palm Manual



Ces manuels contiennent de nombreuses instructions en matière environnementale et de santé et sécurité au travail. Ils circulent désormais sur l'ensemble des sites et les départements agronomiques audient les opérations de terrain sur base des instructions qui y sont listées. Les équipes participent ainsi à l'intégration toujours plus forte des considérations environnementales et sociétales dans leurs activités journalières.

2.7. Plantations d'hévéas et de palmiers, Okomu, Nigéria



Gouvernance responsable | 3

3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion

Un chapitre complet sur la gouvernance d'entreprise est disponible dans les rapports annuels respectifs de Socfin, Socfinaf et Socfinasia.

Le Conseil d'Administration de Socfin est régi par les dispositions légales et les statuts de l'Entreprise. Il agit de manière collégiale et sert l'intérêt commun des actionnaires en veillant au développement durable du Groupe. Il définit sa composition, ses fonctions, ses responsabilités, ses obligations, ses pouvoirs et son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration est chargé de la gestion générale et des performances du Groupe, il approuve les transactions, il élabore les stratégies commerciales et en contrôle les budgets. Le Conseil joue un rôle actif d'orientation et de formulation de la stratégie de développement durable, et reconnaît qu'elle est essentielle pour la réussite globale du Groupe, de ce fait, il approuve les politiques relatives au développement durable et à la gestion responsable, et met à disposition les moyens financiers et humains nécessaires pour atteindre les objectifs.

Sociétés	Socfin	Socfinaf	Socfinasia
Holdings	Sociétés holding luxembourgeoises, dont le siège social est situé au 4 avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg. Créées pour une durée illimitée et cotées en Bourse de Luxembourg.		
Date de constitution	5 décembre 1959	22 octobre 1961	20 novembre 1972
Activités principales	Gestion d'un portefeuille de participations essentiellement axées sur l'exploitation de plantations tropicales de palmiers à huile et d'hévéas.		
Zones d'activités	Afrique centrale et de l'Ouest et Asie du Sud-Est.	Afrique centrale et de l'Ouest.	Asie du Sud-Est.

Le Groupe est convaincu que la santé et la sécurité de ses employés et des autres parties prenantes, ainsi que la protection des ressources naturelles et de la biodiversité, revêtent une importance stratégique pour son développement harmonieux.

Les sociétés opérationnelles réunissent un large éventail de compétences et d'expériences spécifiques aux pays en développement, et dans les domaines suivants : agriculture tropicale, ingénierie, finance, droit, commerce et développement durable.

3.2 Politiques, chartes et codes éthiques

Depuis sa création en 1909, le Groupe Socfin a toujours adopté une approche à long terme, basée sur le bon sens et la bienveillance.

La performance des ressources matérielles, humaines, financières et naturelles, est une valeur essentielle dans la création des plantations. Aujourd'hui, cette vision est conceptualisée sous les termes de « développement durable », que le Groupe envisage à son niveau comme la « gestion responsable ».

Dans sa politique de gestion responsable, le Groupe Socfin réitère son engagement continu à respecter et soutenir la Déclaration universelle des droits de l'homme, à reconnaître et respecter les droits de tous les travailleurs, y compris les travailleurs de ses sous-traitants, les travailleurs temporaires et les travailleurs migrants, à reconnaître et respecter les droits des communautés locales et autochtones.



Cette politique est considérée comme robuste par les clients et autres parties prenantes du Groupe. Elle a même reçu le score de 5 sur 5 par l'ONG Global Canopy.

Le Groupe Socfin a mis à jour son code éthique en 2017 pour répondre aux engagements pris envers sa chaîne d'approvisionnement. Il est apparu que le code serait plus efficace s'il était scindé en deux codes distincts : un « code éthique de l'employé et de l'entreprise » et un « code des fournisseurs ».

Les deux codes ainsi qu'une nouvelle politique relative à la protection des « lanceurs d'alerte » seront mis en application courant de l'année 2018.

3.2.1 Lois nationales environnementales et sociales

Le Groupe Socfin se conforme pleinement aux législations environnementales, sociales et foncières des pays hôtes.

Dans la mesure où le régime foncier des pays hôtes est souvent mal documenté, le Groupe Socfin concentre ses recherches sur des sites existants, en activité ou abandonnés, qui doivent être réhabilités et dont les titres fonciers sont bien établis.

Sauf rares exceptions (Safacam et une partie d'Agripalma), les filiales du Groupe ne détiennent pas, directement ou indirectement, les concessions ; elles les gèrent en tant que locataires dans le cadre de contrats de bail à long terme avec les États.

Aucun accaparement de terres n'a lieu : le Groupe Socfin se conforme strictement à l'approche « Haut Stock de Carbone » qui comprend la réalisation de cartographies participatives et s'assure ainsi du Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) des communautés éventuellement impactées.

Aussi, des procédures de veille juridique sont développées par les plantations et incluses dans leur système de gestion, comme ISO 14001 ou OHSAS 18001, permettant d'anticiper les nouvelles réglementations et d'éviter des pratiques non conformes.

3.2.2 Lutte contre le travail d'enfants

Socfin n'engage ou n'emploie aucun individu en dessous de l'âge minimum d'admission à l'emploi fixé par la législation locale ou les conventions de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Les plantations prennent des mesures adéquates pour prévenir cette pratique, elles vérifient l'âge de tous les employés, en se basant sur des documents tels que les actes de naissance, les registres scolaires et paroissiaux, les cartes d'identité et les permis de conduire.

Le Groupe Socfin ne fait aucune exception à cette politique, tous ses responsables sont parfaitement au courant de cette question et font régulièrement l'objet de contrôles par leurs responsables hiérarchiques et les inspecteurs du travail locaux.

En ce qui concerne la chaîne d'approvisionnement, le Groupe Socfin a mis au point un système d'audit destiné à vérifier que cette politique est correctement appliquée par les fournisseurs de matières premières et par les sous-traitants.

Socapalm, qui a été accusée de sous-traiter certains travaux à des entreprises peu scrupuleuses en matière de droit du travail, a effectué un contrôle rigoureux des documents administratifs de tous les travailleurs œuvrant sur ses plantations. Aucun travailleur en-dessous de l'âge de 19 ans ne travaille directement ou indirectement pour la Socapalm.

Dans le cadre du projet « Rubberway » auquel Socfin participe à l'invitation de Michelin, des « checklists » ont été développées et testées (au sein de la SCC et de la SoGB en Côte d'Ivoire) afin d'identifier tout éventuel travail d'enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Se référer au point 4.3 de ce chapitre pour plus de précisions.

3.2.3 Lutte contre le travail forcé ou obligatoire

Le Groupe Socfin interdit explicitement le recours au travail forcé ou obligatoire, y compris le travail pénitentiaire, le travail lié à un règlement de dettes ou gagé, l'esclavage, la servitude et toute forme de trafic d'humain.

En 2017, aucun événement non conforme n'a été identifié dans ses opérations ou dans la chaîne d'approvisionnement du Groupe.

3.2.4 Lutte contre la corruption

Le code éthique des employés et des filiales précise sans ambiguïté que personne ne peut offrir des sommes illicites au nom du Groupe Socfin ou d'une de ses filiales.

Il est interdit d'utiliser les fonds de l'Entreprise pour verser directement ou indirectement une rétribution en espèces, en biens, en services ou sous toute autre forme à un représentant de l'État ou d'un parti politique, à un candidat à des élections pour persuader le bénéficiaire de ne pas faire son devoir ou d'user de son influence.

Les employés du Groupe ne peuvent jamais remettre ou recevoir de paiements irréguliers ou de cadeaux dans leurs relations avec quiconque ayant un lien avec la vente ou l'achat de produits ou de services.

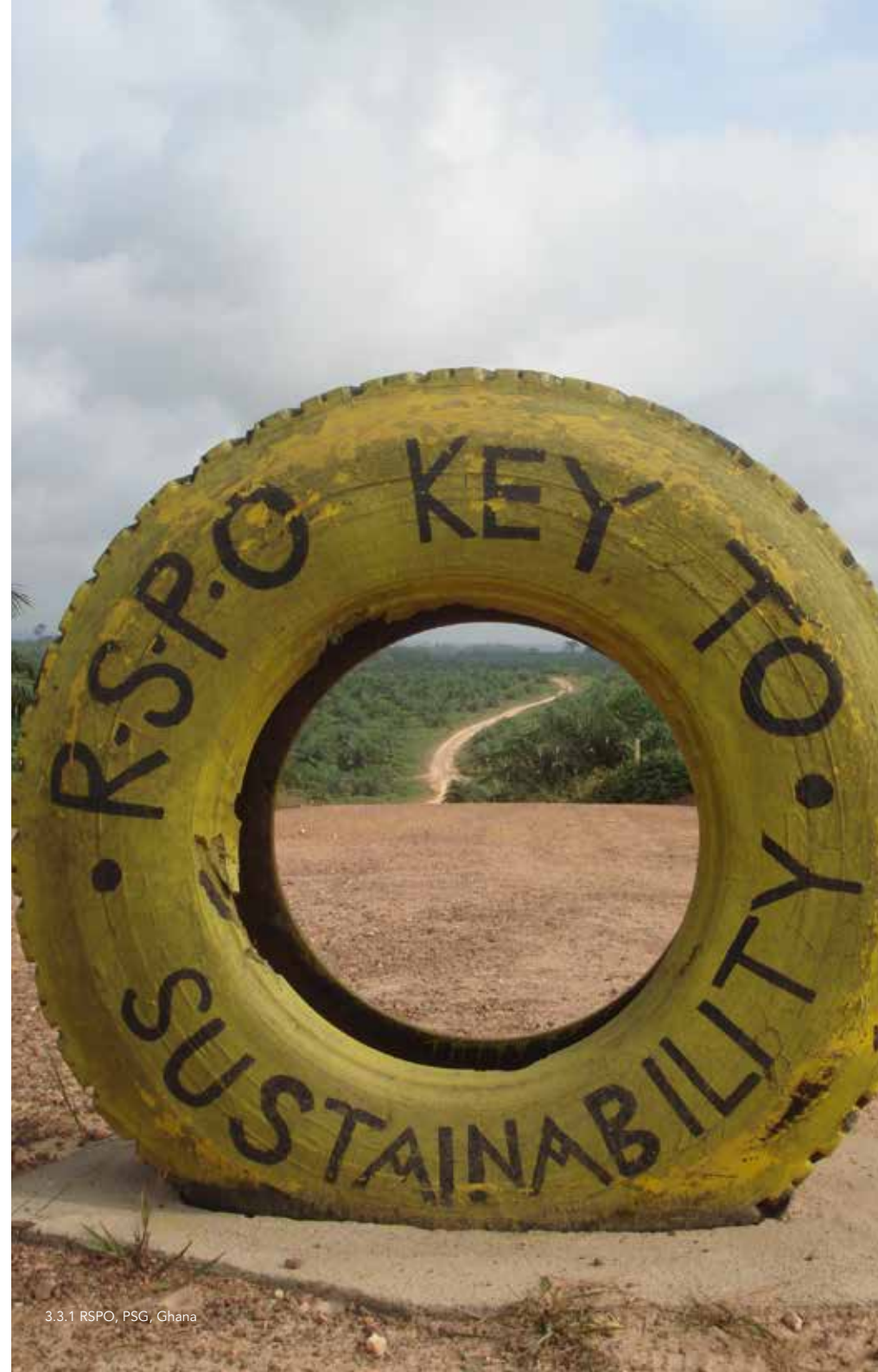
En outre, Sodimex (centrale d'achats du Groupe) est la société opérationnelle la plus exposée à ces pratiques, a développé un code de déontologie qui encadre et limite drastiquement ces pratiques.

Les nouveaux codes éthiques, qui seront mis en application en 2018, le « code éthique de l'employé et de l'entreprise » et le « code des fournisseurs », contiennent tous deux

des dispositions contre la corruption. Ils s'inscrivent dans le cadre de la Convention des Nations-Unies du 31 Octobre 2003 contre la corruption (article 12). De nouvelles formations sont prévues pour informer les employés et fournisseurs des nouvelles dispositions par rapport au précédent code éthique daté de 2009.

3.2.5 Comportement anticoncurrentiel

Conformément aux codes éthiques et au code de déontologie (Sodimex), les employés doivent s'abstenir de pratiques limitant la concurrence et, dans le cas d'achats, s'assurer que les concurrents restent sur un pied d'égalité tout au long de la procédure d'achat.



3.2.6 Contributions sociales (pensions, accidents professionnels, associations, syndicats)

Toutes les filiales du Groupe Socfin appliquent à la lettre les lois sociales des pays hôtes. Les cotisations obligatoires de pension et d'assurance en matière d'accidents du travail sont versées aux organismes officiels de sécurité sociale.

Dans certains pays, avec l'accord de l'employé, les cotisations aux syndicats peuvent aussi être prélevées des fiches salariales et reversées au syndicat choisi par le travailleur.

3.2.7 Respect des lois du travail (droit d'association, syndicats)

Tous les employés sont pleinement informés des conditions de service et des réglementations générales au cours du processus de recrutement et lors de la signature de leur contrat au moment de l'embauche. Les employés sont libres de mettre fin à leur contrat d'emploi tout en respectant le préavis réglementaire.

La retenue des documents de voyage, des documents d'identification ou tout autre type de titre des employés est strictement interdite. Des audits réguliers sont menés par l'inspection du travail afin d'évaluer la conformité avec les législations du travail.

« 2018 : Socfin membre RSPO »

En outre, seuls les sous-traitants ayant reçu une évaluation positive de l'inspection du travail peuvent contracter avec une société du Groupe. A partir de 2018, ils devront également signer le « code éthique fournisseurs » et accepter par écrit de se soumettre à aux vérifications menées par les « compliance officers » (chargés de la conformité). Les résultats des vérifications sont publiés dans les rapports annuels.

3.3 Respect volontaire d'autres normes

Conformément aux politiques « qualité » et « de gestion responsable » du Groupe, notamment, toutes les plantations doivent obtenir une certification de leur système de gestion afin de garantir leur conformité aux exigences nationales et internationales en matière de performance environnementale et sociale.

Les systèmes de gestion sont gérés au niveau local et ne sont pas systématiquement vérifiés par le siège du Groupe, mais par des organismes neutres de certification tels que le Bureau Veritas, afin de donner plus de responsabilité aux gestionnaires locaux.

3.3.1 RSPO

Socfinco et Socfindo sont des membres actifs de la Table Ronde pour l'Huile de Palme Durable (RSPO) depuis le 7 décembre 2004.

La RSPO est une initiative privée visant à promouvoir la production et l'utilisation d'huile de palme durable.

La RSPO a défini un ensemble de Principes et de Critères pour la production durable d'huile de palme et a établi un système de certification.

Les Principes et les Critères RSPO font partie intégrante de la politique environnementale et sociale du Groupe Socfin. Toutes les plantations indonésiennes de palmiers à huile sont d'ailleurs déjà certifiées.

Le holding Socfinaf, regroupant toutes les filiales africaines, a introduit sa demande d'affiliation à la RSPO le 14 septembre 2015. Le 13 décembre 2017, le dossier finalisé a été transmis au secrétariat de la RSPO.

Avec cette affiliation, Socfin S.A. va pouvoir regrouper sous un seul numéro de membre, les opérations indonésiennes et africaines. En 2018, Socfin S.A. sera le membre RSPO le plus représentatif des réalités africaines.

Cette affiliation implique que les plantations africaines du Groupe devront être certifiées dans les 3 ans.



3.3.2 ISO 14001

La norme ISO 14001 apporte un cadre très efficace

pour la gestion environnementale en permettant une amélioration continue des opérations.

Bien que la conformité à la norme puisse être démontrée par le biais d'une auto-évaluation et d'une auto-déclaration, le Groupe Socfin a décidé d'obtenir la certification de ses systèmes de gestion via un organisme externe et accrédité.

La certification ISO 14001 a été révisée en 2015. Les sites ont entrepris la mise en conformité avec la nouvelle version de la norme et se font auditer désormais selon la nouvelle version.

L'objectif du Groupe était de certifier toutes les opérations conformément à cette norme ; cependant, la certification RSPO est entre-temps devenue prioritaire. Ainsi, pour les opérations « palmiers » qui ne sont pas encore certifiées ISO 14001 (PSG et Agripalma), la certification RSPO sera entamée sans passer par l'étape de certification ISO 14001.

3.3.3 OHSAS 18001

Le système de management de la santé et de la sécurité au travail du Groupe est inspiré par le référentiel OHSAS 18001 qui précise les exigences qu'un système doit remplir.

Conformément à ce référentiel, les filiales élaborent une politique en matière de SST (Santé et Sécurité au Travail), établissent des objectifs et des processus pour atteindre les engagements fixés dans leur politique. Elles prennent les mesures nécessaires pour améliorer leurs performances et apportent la preuve de leur conformité.

L'objectif général de ce référentiel OHSAS est donc de soutenir et promouvoir de bonnes pratiques en matière de SST, en adéquation avec les besoins socio-économiques.

Pour les opérations « palmiers » qui ne sont pas certifiées OHSAS 18001, la conformité avec les critères pertinents de la RSPO (critère 4.7) et leur certification apporteront la vérification nécessaire de la conformité des opérations en matière de santé et sécurité au travail.

3.3.4 Approche Haut Stock de Carbone (HCS/HSC)

Depuis juillet 2016, le Groupe Socfin reconnaît et met en œuvre l'approche Haut Stock de Carbone (HSC) telle que définie par le HCS Approach Steering Group et le HCS toolkit.

L'approche HSC est conçue pour être utilisée en parallèle et intégrée à d'autres stratégies d'aménagement du territoire et de conservation, comme le Consentement Libre, Informé et

Préalable (CLIP) et la protection des tourbières, des zones tampons le long des cours d'eau, des zones à Haute Valeur de Conservation (HVC), et des zones culturellement ou économiquement importantes pour les communautés locales et les peuples autochtones.

La première étude HSC est actuellement menée au Ghana, avec l'appui de TFT. Cette étude a pour objectif d'identifier et de protéger les forêts au sein et aux alentours de la concession et de déterminer des zones potentielles de développement.

3.3.5 Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)

Le Groupe a toujours respecté le droit des populations autochtones et des communautés locales de donner ou non leur Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) à toutes opérations affectant des terres ou ressources sur lesquelles elles ont des droits légaux, communautaires ou coutumiers. A cet effet, le Groupe suit le « manuel de la FAO sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause ».

Cet engagement a été réitéré dans sa politique de gestion responsable.

« Okomu a obtenu son certificat OHSAS 18001 en 2017 »

3.3.6 Autres



Agripalma s’est lancée dans la certification de ses opérations selon les critères de l’« agriculture biologique ». Depuis déjà plusieurs années, le projet n’utilisait plus d’engrais chimiques ni de biocides en plantation. Agripalma a obtenu sa certification, portant sur sa production de fruits et d’huile de palme, en décembre 2017.

En matière de production durable de caoutchouc naturel, le Groupe Socfin a, par sa filiale Sogescol FR, adhéré et participé à l’initiative SNR-i. Malheureusement, cette initiative a donné des résultats assez décevants et est actuellement au point mort.

Le 16 septembre 2017, le Groupe Socfin a été invité, avec 15 autres entreprises, à explorer, développer et tester la faisabilité et l’efficacité d’une approche collaborative, la SNR Platform, initiée par la China Chamber of Commerce of

Metals, Minerals & Chemicals Importers & Exporters (CCCCMC).

Finalement, il semble que la dernière initiative, celle du TIP (Tire Industry Project) au sein du World Business Council for Sustainable Development (WBCSD) soit la plus prometteuse.

3.4 Chaîne d’approvisionnement et traçabilité

La responsabilité du Groupe ne s’arrête pas à la porte de ses usines. Le Groupe s’assure que ses critères de durabilité et de gestion responsable s’appliquent à tous ses fournisseurs (petits planteurs) à qui il achète du caoutchouc humide ou des régimes.

Le Groupe s’est également engagé à rendre sa chaîne d’approvisionnement parfaitement transparente.

La chaîne d’approvisionnement en caoutchouc est beaucoup plus complexe et instable que celle de l’huile de palme. Néanmoins, le Groupe a obtenu une traçabilité parfaite pour le premier niveau des deux chaînes. En ce qui concerne la chaîne du caoutchouc, il est généralement admis que l’acheteur de caoutchouc humide ne peut identifier clairement sa chaîne d’approvisionnement au-delà du premier ou du deuxième niveau.

3.4.1 Identification

Le Groupe achète du caoutchouc humide ou des régimes de palmiers à plusieurs milliers de petits planteurs. Les planteurs livrent directement aux usines, ou vendent à une coopérative, qui se charge du transport et de la livraison aux usines.

Le Groupe identifie parfaitement ses petits planteurs si ceux-ci effectuent une livraison directe aux usines (nom, nombre d’hectares plantés, coordonnées GPS, etc.). Dans le cas d’une coopérative ou d’un commerçant, la transparence au-delà de ce niveau est plus difficile à obtenir.

Traçabilité des chaînes d’approvisionnement du Groupe (premier niveau)		
Sites	2016	2017
SCC	85%	100%
SoGB	95%	100%
LAC	98%	100%
Okomu	98%	100%
Safacam	98%	100%
Socfindo	100%	100%
Autres	100%	100%



3.4 Réunion planteurs villageois, Socfin Cambodia, Cambodge



3.4.2 Transparence et achats équitables

Au cours du mois d'octobre 2017, un « tableau de bord de transparence » a vu le jour : <http://tftmemberdashboard.com/socfin/> Les objectifs, feuilles de route et progrès effectués par le Groupe dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de gestion responsable y sont publiés.

Certains documents sources pour les parties prenantes du Groupe y sont également accessibles : cartes des concessions, données de traçabilité, etc.

Ces informations, rendues publiques, sont aussi vouées à limiter les éventuelles erreurs d'interprétation qui pourraient être faites.

Les données de traçabilité complètes ainsi que les coordonnées de nos usines y sont aussi disponibles.

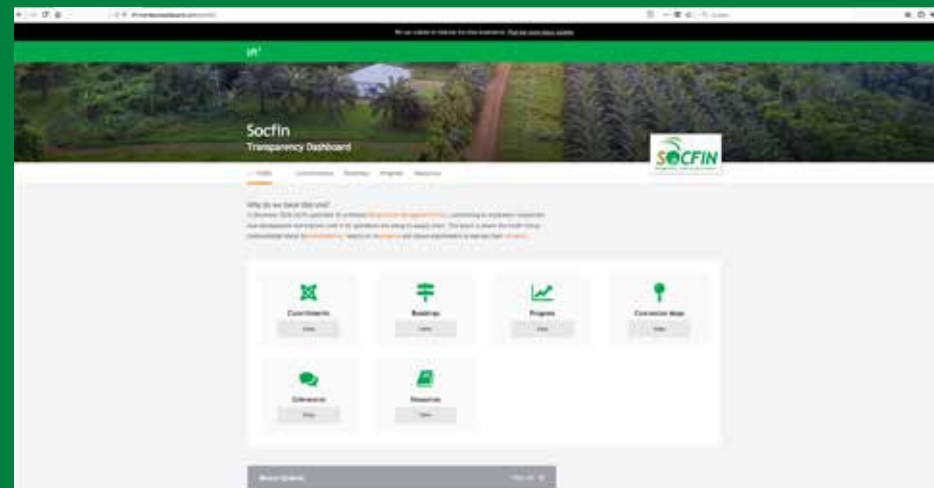
Le Groupe ne profite pas de sa position de force pour imposer ou changer unilatéralement les clauses des contrats d'achat ou pour imposer des clauses irrationnelles ; le Groupe suit scrupuleusement et en pleine transparence les réglementations

nationales ou sectorielles de fixation des prix et utilise au maximum son influence pour que les prix payés par le secteur aux petits planteurs restent à un niveau suffisamment élevé pour leur garantir un revenu décent.

Le Groupe défend également ce principe dans les instances sectorielles et au sein des initiatives sur le caoutchouc durable (voir ci-dessus).

Tous les mois, la SoGB reçoit le prix du caoutchouc de l'APROMAC et celui des régimes de palme de l'AIPH. Les prix sont communiqués à tous les planteurs par les différents moyens de diffusion et appliqués par la SoGB pour le caoutchouc et les régimes de palme vendus aux ponts bascule.

Les codes éthiques des employés et de l'entreprise, ainsi que celui de nos fournisseurs directs, contiennent ces dispositions. Les fournisseurs (commerçants et coopératives, par exemple) font l'objet de vérification.



3.4.3 Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement

Les chaînes d'approvisionnement étant identifiées et transparentes, la politique de gestion responsable du Groupe peut s'appliquer à tous les fournisseurs à qui il achète ou avec qui il entretient une relation commerciale.

Le Groupe s'assure que les opérations des petits planteurs identifiés sont conformes à sa politique et à ses exigences en matière de durabilité.

Comme mentionné au chapitre 3.2, à partir de 2018, les sous-traitants devront également signer le code éthique « fournisseurs » et accepter par écrit de se soumettre aux vérifications des agents chargés de la conformité. Les résultats des vérifications seront publiés dans les rapports annuels.

Le Groupe Socfin organise des sensibilisations et des formations pour les planteurs et les sous-traitants. Il leur apporte aussi une aide à la décision et un support technique. En cas de mauvaise volonté manifeste, le planteur peut être banni de la liste des fournisseurs du Groupe.

La SoGB a mis en œuvre avec la GIZ un projet de Chaîne d'Approvisionnement Zéro-déforestation (CAZ).

La SoGB et la SCC sont les filiales les plus dépendantes des planteurs villageois et, de ce fait, ont été désignées pour participer à une cartographie des risques en matière de responsabilité sociétale dans le cadre du projet « Rubberway ». Une application sur smartphone a été développée par Michelin en 2017 et sera disponible en langue française début 2018 ; le déploiement du projet « Rubberway » dans les opérations ivoiriennes du Groupe pourra alors se réaliser. La formation des acheteurs de fonds de tasse et des conseillers agricoles qui seront en charge de l'utilisation de l'application, devrait avoir lieu en avril 2018. Les résultats de ces audits seront disponibles en ligne.

3.5 Normes des clients

Comme déjà mentionné, le Groupe a adhéré et participé à l'initiative SNR-i, actuellement au point mort. Parmi les autres initiatives en cours, seule la TIP est encourageante (chapitre 3.3.6).

Par ailleurs, tous les acheteurs importants (Michelin, Bridgestone, Continental, Nestlé, etc.) imposent au Groupe une adhésion à leurs politiques avec l'obligation d'appliquer ces engagements dans les chaînes d'approvisionnement du Groupe.

Les politiques des clients du Groupe ne sont pas plus exigeantes que la politique de gestion responsable actuelle.

3.6 Evaluations par tierces parties

Les performances du Groupe en matière d'éthique, de durabilité et de gestion responsable sont évaluées périodiquement par ses clients et fournisseurs de services. Certains font appel à l'organisme EcoVadis, comme Michelin, Continental ou la banque ING.

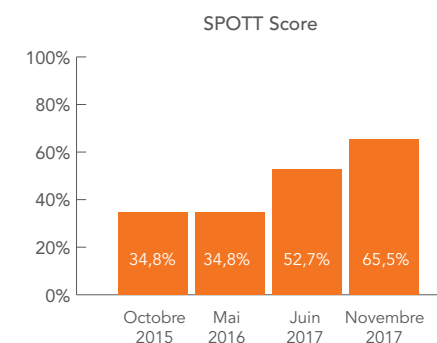
Le Groupe a été classé « Silver » par EcoVadis, et est en amélioration continue depuis 2013. **Parmi les fournisseurs attirés de Michelin, Socfin se positionne au-dessus de la moyenne pour tous les critères : environnement, social, éthique des affaires, achats responsables.**

Ses engagements sont également évalués par des organismes neutres, comme SPOTT³ ou Global Canopy⁴.



SPOTT (Sustainability Policy Transparency Toolkit) est un outil développé par la Zoological Society of London. Les experts de SPOTT évaluent les entreprises sur la disponibilité publique d'informations relatives aux questions environnementales, sociales et de gouvernance.

Les scores obtenus sont représentés dans le graphique ci-dessous :



3) www.spott.org

4) www.globalcanopy.org



3.4 Balle de caoutchouc, Safacam, Cameroun

Le Groupe est classé parmi les 20 meilleures entreprises évaluées par SPOTT, notamment grâce à l'engagement de transparence mis en place et à la communication réalisée sur ses sites web, par ses rapports développement durable, et via son tableau de bord de transparence.

Global Canopy a, quant à elle, évalué la politique de gestion responsable du Groupe à 5 sur 5. Seules 18 des 250 entreprises évaluées ont reçu cette notation.

3.7 Plaintes et griefs

Toutes les procédures de gestion des plaintes, internes et externes, des sociétés du Groupe sont documentées et rendues publiques.

En 2017, en collaboration avec TFT, le Groupe a formalisé sa procédure de gestion des plaintes externes⁵. Cette procédure est disponible sur son tableau de bord de transparence ainsi que les plaintes externes enregistrées et leur suivi.

Le tableau de bord de transparence est géré conjointement avec TFT, ce qui garantit aux visiteurs une information neutre sur l'état de suivi des plaintes enregistrées.

Actuellement 4 plaintes ont été enregistrées : 1 est clôturée et 3 sont en phase d'investigation.

Au Cambodge, en 2017, la procédure de gestion des plaintes externes a été réalisée et améliorée par la consultation des parties prenantes. Elle a ensuite été officiellement présentée aux communautés et autorités locales, sous forme d'un résumé en khmer afin de faciliter le travail de présentation des interprètes Phnongs aux communautés indigènes.

La plate-forme pour l'expression et le traitement des plaintes et griefs mise en place au niveau de la SoGB fonctionne bien. L'ensemble des représentants des communautés villageoises riveraines regroupées au sein de l'AVD est informé de l'existence de ce mécanisme.

5) <http://tftmemberdashboard.com/socfin/app/uploads/2017/09/Socfin-grievance-procedure.pdf>

Un engagement social fort | 4

Ce chapitre est consacré à l'engagement social du Groupe envers ses employés. L'engagement envers les communautés est repris en chapitre 7.

4.1 L'engagement social de l'entreprise

L'engagement social du Groupe est établi dans son code éthique et ses politiques. Ces documents soulignent également son adhésion en faveur des normes éthiques et sa conformité aux lois applicables.

La création d'emplois à long terme avec des conditions de travail et de salaire décentes constitue une contribution significative au développement des pays dans lesquels le Groupe opère.

Le système de sécurité et de santé au travail est basé sur l'OHSAS 18001, tandis que les politiques du travail et des droits de l'homme sont fondées sur les exigences de la norme SA 8000, ainsi que sur les Principes et les Critères RSPO, les conventions de l'OIT et la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU.

Lorsque les législations nationales, les standards et conventions se réfèrent au

même sujet, le Groupe Socfin applique la disposition la plus favorable aux travailleurs.

Le Groupe s'engage fermement à défendre la liberté d'association et la non-discrimination, et à interdire le travail forcé et le travail des enfants. Il s'attache également à garantir un traitement équitable et un logement décent à ses employés.

Il a aussi renforcé son engagement de transparence en mettant en ligne un « tableau de bord de transparence ».

En parallèle, son code éthique, mis à jour en 2017, a été scindé en deux codes distincts : un « code éthique de l'employé et de l'entreprise » et un « code des fournisseurs ».

Les deux codes ainsi qu'une nouvelle politique relative à la protection des « lanceurs d'alerte » seront mis en application dans le courant de l'année 2018.

4.1 Huilerie, Brabanta, RD Congo

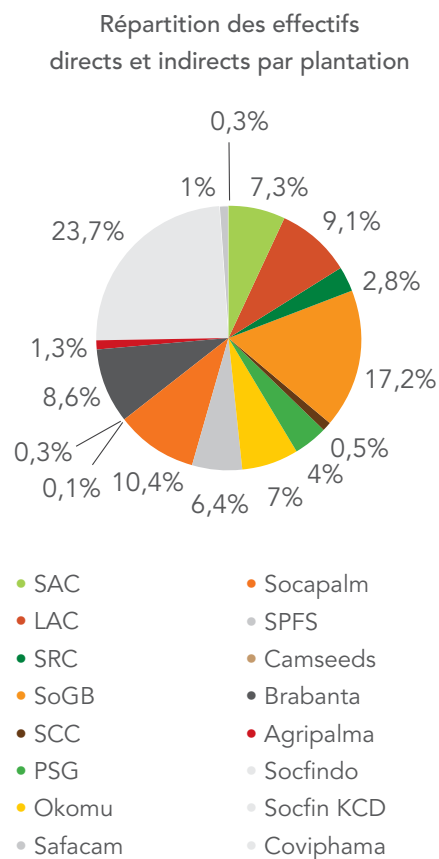
4.1 Femme employée agricole, Socapalm, Cameroun



4.2 Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux

4.2.1 Ressources humaines

Au 31 décembre 2017, **le Groupe Socfin comptait 49 164 employés directs et indirects** (contre 45 971 employés en 2016 et 46 135 en 2015).



Les plantations font appel à de la main-d'œuvre contractuelle afin de pourvoir aux besoins saisonniers des plantations⁶.

Ce personnel est mis à disposition des plantations par le biais d'entreprises spécialisées. Lorsque ces travailleurs occupent des postes pérennes dans l'entreprise, ils sont progressivement intégrés aux effectifs permanents des plantations.

Il est important de préciser que, de par la nature saisonnière de l'activité, certains travailleurs contractuels (essentiellement les coupeurs) suivent la pointe de production et, se dirigent ensuite vers d'autres cultures saisonnières. En conséquence, cette main d'œuvre est peu sédentaire.

En 2017, 2 706 personnes ont été embauchées au sein des plantations.

A compétences égales, le Groupe favorise une embauche prioritaire des riverains de ses plantations.

En 2016, près de 40% des nouveaux embauchés à la Socapalm étaient issus des communautés riveraines.

⁶ Se référer au tableau des chiffres clés en annexe de ce document pour plus de détails.

49 164
emplois



4.2.1 Femme chauffeur, Brabanta, RD Congo

Les filiales du Groupe adhèrent à toutes les lois et réglementations locales, nationales et internationales relatives à leur secteur en matière de salaires et de conditions de travail, telles que les horaires de travail, les déductions obligatoires légales (comme les cotisations retraite), les heures supplémentaires, le droit aux congés, le congé de maternité, les périodes de préavis, les indemnités, les avantages sociaux, la démission, la résiliation de contrat et la retraite.

Tous les employés du Groupe Socfin reçoivent un salaire supérieur au salaire minimum légal.

A Brabanta, la grille salariale est supérieure de 20% au salaire minimum légal.

Chaque employé se voit attribuer un logement au sein de la plantation ou une indemnité compensatoire.

Au vu de la faible mécanisation de la récolte, les plantations d'hévéas et de palmiers à huile nécessitent des effectifs agronomiques importants. Ces opportunités d'emplois sont considérées de manière très positive dans ces régions enclavées. Certaines plantations font, néanmoins, face à un taux de rotation extrêmement élevé qui s'explique par le manque

d'expérience de certains autochtones de l'environnement professionnel. Une vision à court terme amène bon nombre d'entre eux à quitter l'entreprise dès perception de quelques mois de salaire. Un défi que les plantations tentent de résoudre tout en considérant et acceptant les différences culturelles.

4.2.1.1 Répartition des effectifs par département et par genre

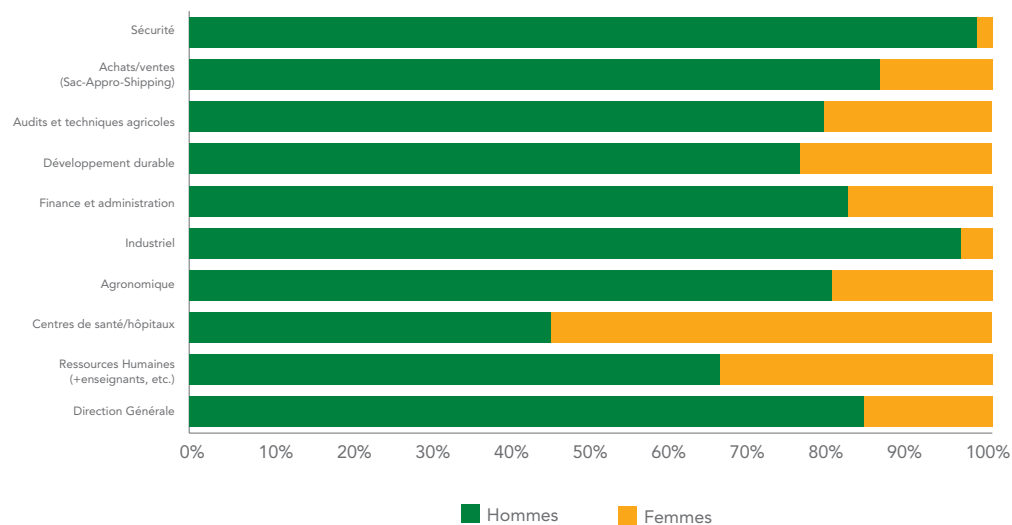
Le Groupe Socfin s'efforce de créer un environnement de travail équitable et juste tout en favorisant la diversité. 17% des employés permanents sont des femmes, engagées dans les différents départements (contre 16% en 2016 et en 2015). Chaque filiale s'efforce d'accroître l'intégration des femmes de la meilleure manière dans leurs activités.

Il convient, toutefois, de respecter les coutumes locales qui peuvent, dans certains pays, privilégier un genre à un poste spécifique.

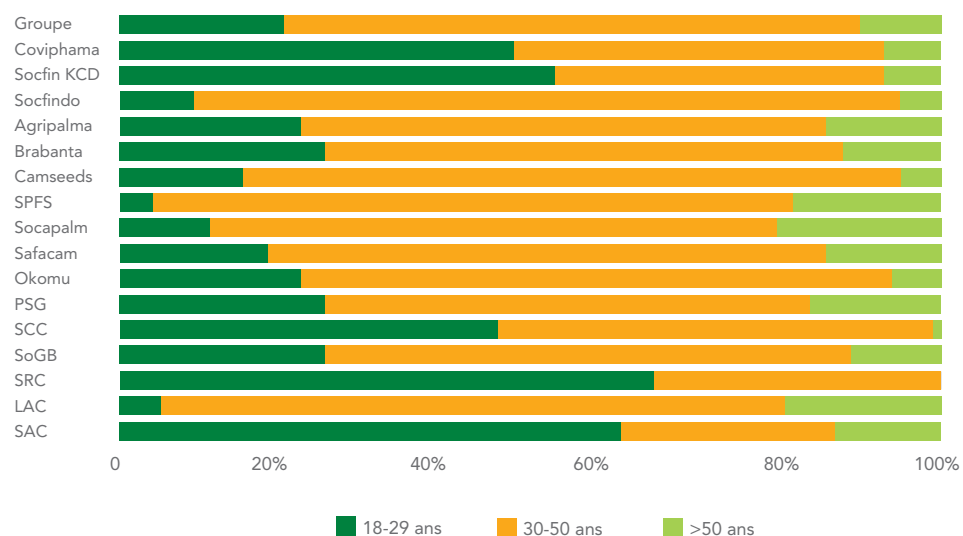
4.2.2.1 Femme employée agricole, Socapalm, Cameroun
4.2.2.1 Garderie, Brabanta, RD Congo



Répartition des effectifs par genre et par département (%)



Répartition des effectifs par tranche d'âges et par plantation



4.2.1.2 Remise des diplômes d'apprentissage, Socfin Cambodia, Cambodge

A Brabanta, une garderie est mise en place pour accueillir les enfants (2 à 5 ans) des travailleurs pendant la matinée afin de permettre aux mamans d'avoir une activité professionnelle.

En 2017, durant 4 à 6 mois, LAC a accueilli 60 stagiaires, provenant de 8 collèges, institutions et universités du pays. Une opportunité d'embauche a été offerte aux meilleurs stagiaires.

4.2.1.2 Intégration des jeunes dans le monde du travail : opportunités

En 2017, les jeunes – âgés de 18 à 29 ans – représentent 19% des effectifs.

La majorité des demandes de stage et d'emploi proviennent de jeunes vivants au sein des plantations. La priorité est accordée aux populations des communautés aux alentours des sites.

LAC a également mis en place un « annual vacation job program » qui permet aux élèves du système scolaire de LAC et alentours d'obtenir un job de vacances.

Au cours de l'année 2017, la SoGB a accueilli au total 71 stagiaires pour des périodes de stages allant de 3 à 6 mois, une vingtaine de ces stagiaires ont été intégrés à la fin de leur stage.

4.2.2 Protection des employés

Le Groupe s'engage à protéger ses employés contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail.

Tous les employés sont tenus de faire part de leurs inquiétudes et de déclarer tout incident de ce type.

Actuellement, le taux d'incidents déclarés est faible. Toutefois, en cas de harcèlement ou de violence, une mesure appropriée – comprenant si nécessaire le licenciement – est immédiatement prise.

Selon les déclarations enregistrées, le harcèlement semble ne pas être un problème répandu, mais il est possible que cela ne reflète pas la réalité. En effet, de nombreux cas pourraient ne pas être déclarés par réticence ou crainte, malgré le droit de chaque employé de faire part de son inquiétude ou de déposer une plainte de bonne foi, sans subir de représailles ou de menaces de représailles.

Le système de gestion des plaintes prévoit la possibilité de garder l'anonymat pour le plaignant.

Brabanta a pris engagement de lutter contre le harcèlement sexuel et/ou moral en mettant en place une politique à cet effet, conformément au code du travail et aux exigences RSPO.

4.2.3 Gestion des plaintes internes

Actuellement, **toutes les plantations disposent de procédures écrites pour la communication et la négociation entre l'employeur, les employés et leurs représentants légitimes ainsi que pour la gestion des plaintes et des doléances.**

Ces procédures sont décrites dans les documents officiels des filiales et communiquées aux employés via leurs représentants, mais aussi via des panneaux d'affichage, des bulletins d'information et des annonces à la radio interne (LAC Radio, par exemple).

Les employés ont plusieurs moyens pour faire connaître leurs plaintes, y compris de manière anonyme. Les canaux de communication peuvent différer d'un pays à l'autre à la vue des spécificités locales et des moyens disponibles.



4.2.3 Boîte à suggestions, Agripalma, Sao Tomé

Lors de réunions périodiques entre la direction et les représentants des employés, ces plaintes sont traitées et une réponse et/ou une solution est formulée. Les employés sont représentés par leurs représentants syndicaux et sont protégés par une Convention Collective de Travail (CCT).

Brabanta et Agripalma ont installés plusieurs « boîtes à suggestion » dans leur plantation pour permettre aux parties prenantes (travailleurs et riverains) de transmettre facilement leurs griefs à la plantation en vue de leur traitement.

4.2.4 Répondre aux besoins financiers des employés

Faute de structure bancaire dans la plupart des régions reculées où sont implantées les plantations, le Groupe accorde des prêts sans intérêt à ses employés permettant :

- l'acquisition de moyens de transport (vélos, motos, etc.) ;
- l'organisation des événements de la vie sociale (décès, mariages, etc.) ;
- le financement de la scolarité et des études universitaires ;
- la construction de maisons personnelles, etc.



4.2.5 Campagne, « zéro-accident du travail », Socfin Cambodia, Cambodge

En 2017, plus de 3,1 millions € ont été prêtés aux employés des plantations du Groupe.

Dans une vision à long terme de développement de ces régions, le Groupe encourage les grandes banques à s'installer à proximité de ses plantations et, par la même occasion, faciliter l'accès de ses travailleurs au système bancaire. A terme, cette accessibilité permet une gestion des rémunérations par virement bancaire et par conséquent une mise en sécurité des épargnes personnelles des employés.

La présence du système bancaire permet également une normalisation des conditions de prêt. En effet, de nombreuses associations informelles existent, palliant à l'absence d'organisme de crédit. Sous réserve de cotisations mensuelles de ses membres, ces associations offrent des prêts personnels à des taux d'intérêt souvent excessifs.

La Safacam offre deux options pour aider ses employés :

- prêt scolaire à taux d'intérêt nul, remboursable en 5 mensualités pour financer les études des ayants droit ;
- prêts sociaux exceptionnels à taux d'intérêt nul, octroyés dans le strict respect de la quotité cessible et remboursables en 6 mensualités pour permettre aux travailleurs de faire face à certains événements heureux ou malheureux.

Brabanta a mis en place un système de bons d'achat auxquels les employés peuvent souscrire afin d'acheter des produits de première nécessité.

Brabanta permet aussi à ses travailleurs d'acquérir des lampes solaires à un prix subsidié et à crédit sans taux d'intérêt.

4.2.5 Opportunités de formation : renforcement des capacités des employés

Le Groupe Socfin tient à offrir un environnement de travail stimulant et porteur de débouchés. De ce fait, chaque filiale a mis en place un programme de formation favorisant un développement professionnel des équipes. La plupart des employés du Groupe suivent une formation professionnelle chaque année.

4 954 sessions de formation

Les minutes sécurité, des séances de sensibilisation en matière de santé et de sécurité au travail, sont dispensées de manière régulière à tous les travailleurs exposés aux risques.

En 2017, **un total de 4 954 sessions de formation** (3 350 en 2016), **de programmes d'induction et de minutes sécurité ont été organisées dans les différentes filiales pour un budget total de 390 000 €.**

4.2.6 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés

Il est de la responsabilité du Groupe d'assurer, à l'ensemble de son personnel, le droit de constituer des syndicats et de s'affilier à ceux de leur choix, ainsi que le droit à la négociation collective.

Tous les employés sont informés de ces droits et chaque plantation dispose d'une convention collective de travail approuvée par les parties.

Le taux d'adhésion des employés à des syndicats est estimé à 85%. Les représentants syndicaux sont choisis lors des élections sociales. Tous les procès-verbaux des réunions sont disponibles au niveau local.

Les relations professionnelles sont bonnes, et aucun incident lié à une menace sur le droit d'exercer la liberté d'association ou la négociation collective n'a été signalé.

Conformément à la législation locale, des comités compétents en matière de Santé et Sécurité au Travail sont constitués sur chaque site (se référer aux chapitres 5.2 et 5.3).

4.3 Infrastructures à la disposition des employés

4.3.1 Au sein des villages

Au sein de chaque village, et en fonction de leur éloignement ou de leur proximité de certains centres plus animés et urbains, sont présentes les infrastructures nécessaires à la vie du village : écoles, postes de secours, échoppes, forages, places des marchés, terrains de sport, bars, etc.



4.2.2.1 Logements, Safacam, Cameroun

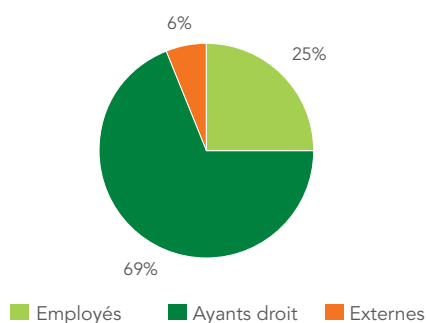


4.3.1.1 Infrastructures personnelles des employés et services collectifs

Le Groupe Socfin tient à ce que tous ses employés disposent d'un logement d'une qualité appropriée.

En 2017, un budget de 5,9 millions € a été consacré à la construction et à la rénovation de logements par le Groupe, qui en compte 21 300.

Répartition de la population au sein de villages gérés par les plantations (2017)



Malgré tout, à l'heure actuelle, certaines plantations font face à des non-conformités, en termes de logement et de surpopulation, héritées d'une époque antérieure à la gestion par le Groupe Socfin. Certains logements se situent en dessous des normes du Groupe en la matière (par exemple au Cameroun).

Pour résoudre ce problème qui peut dans certains cas dater de plusieurs décennies, le Groupe tente de mettre en place des solutions au cas par cas.

Evolution des rénovations et constructions dans les villages des plantations

	2015	2016	2017
Logements construits	800	229	449
Logements rénovés	1 101	121	1 164
Cuisines construites	443	199	494
Cuisines rénovées	21	30	294
Latrines construites	608	264	637
Latrines rénovées	NA	NA	111

Des efforts pour une rénovation rapide des logements fortement délabrés au Cameroun sont en cours et un appui spécifique du Groupe aura à nouveau lieu en 2018.

Le programme actuel de construction a également pour objectif, sur certains sites, d'offrir aux employés un logement à proximité de leur lieu de travail et de faciliter ainsi leurs déplacements quotidiens. Des latrines et cuisines sont aussi construites pour que chacun dispose de ses propres installations.

Chaque village dispose, selon sa taille, d'un ou plusieurs forages afin de répondre au besoin d'approvisionnement en eau. En 2017, un budget de 280 000 € y a été consacré.

Des analyses sont effectuées régulièrement pour garantir une qualité correcte de l'eau. Il arrive parfois que la nappe phréatique ne soit pas assez profonde et qu'il faille effectuer un traitement complémentaire au chlore pour assurer la potabilité de l'eau.

Toutes les plantations se chargent de l'entretien des routes construites sur leurs sites et font de même avec les routes nationales et pistes environnantes. Sur les 12 derniers mois écoulés, **plus de 7 millions € ont été nécessaires pour entretenir ou créer de nouvelles routes.** Les réseaux routiers de ces régions reculées sont souvent en piteux état.

Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique et/ou financier aux autorités locales pour maintenir le réseau national en bon état et permettre aux habitants de ces zones enclavées de circuler plus aisément.

L'électrification des régions éloignées constitue un autre défi. Souvent, l'électrification se limite aux capitales et aux grandes villes sans parvenir jusqu'aux zones agricoles. En 2017, le Groupe Socfin a consacré 2,3 millions € pour pallier à ce manque.

Construction et rénovation : 5,9 millions €

Création et entretien des routes : 7 millions €



4.3.1.1 Electrification, Okomu, Nigéria

A Brabanta, afin de diminuer la dépendance envers les tracteurs et citernes pour la distribution d'eau, la construction de puits dans les villages se poursuit en parallèle d'un programme de formation sur l'usage économique et sûr de l'eau.

4.3.1.2 Infrastructures de loisirs



4.3.1.2 Equipe de football, Socfin Cambodia, Cambodge

La plupart des plantations organisent des compétitions sportives entre les différents villages ou départements.

Au total, 57 marchés et 55 lieux de rassemblement accueillent les employés du Groupe et leurs familles ; les 432 échoppes favorisent, quant à elles, le commerce et les échanges de produits locaux ou denrées importées des centres urbains.

Enfin, une trentaine de clubs/bars, généralement gérés par un prestataire extérieur, offrent aux habitants des villages l'opportunité de se réunir pour suivre à la télévision leurs équipes de football favorites et d'autres compétitions sportives internationales.

A SoGB, chaque village est doté d'un centre de récréation ainsi que d'aires de jeux pour les travailleurs et les enfants. Des tournois de football et divers autres jeux ainsi

que des activités culturelles sont organisés pour maintenir la cohésion entre les habitants d'une part, et d'autre part pour créer un cadre de rapprochement des différents acteurs socioprofessionnels.

En 2017, un budget de 66 000 € a été consacré aux infrastructures de loisirs.

4.3.3 Mobilité

Lorsque cela s'avère nécessaire, des véhicules spécialement aménagés sont utilisés pour transporter les employés sur leur lieu de travail.

Les plantations mettent également à disposition de certains employés une moto ou un vélo si leur fonction le nécessite.

Pour les autres employés, les plantations offrent des facilités d'achat de leur propre moyen de transport (se référer au chapitre 4.2.4).

4.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers

Socfin s'engage à assurer la sûreté des employés et de leur famille, ainsi que la sûreté de leurs biens. Pour ce faire, des équipes sont mises en place sur chaque plantation pour assurer la sécurité.

Un contrôle systématique de sûreté est effectué à l'entrée des sites. Si

nécessaire, une équipe de surveillance se charge de résoudre les problèmes.

4.5 Santé : un levier de développement

4.5.1 Politique de santé

Objectif : organiser et dispenser des soins médicaux de qualité, tant préventifs que curatifs, aux employés des plantations et à leurs ayants droit (conjointes, enfants), de la manière la plus efficace tant pour le patient que pour l'Entreprise.

La gratuité des soins médicaux aux employés est généralisée sur l'ensemble des plantations. Lorsque des patients sont référés auprès de structures de soins externes spécialisées, 50% à 75% (selon les sites) des frais sont pris en charge par l'Entreprise.

Un budget de 5,2 millions € a été consacré aux services médicaux du Groupe, un poste stable comparativement à 2016 : 5,1 millions € et, en légère baisse par rapport à 2015 : 6,2 millions €. L'année 2015 fut particulièrement éprouvante au vu de l'épidémie de virus Ébola survenue dans la sous-région (se référer au Rapport développement durable 2015 pour plus de précisions sur l'intervention du Groupe).

Dans certains pays, suivant le niveau d'enclavement de la région, les services de santé dispensent des soins médicaux, tant préventifs que curatifs et à un prix abordable, aux populations locales vivant à proximité immédiate de la plantation (non employées par celle-ci).

Une attention particulière est donnée à la santé au travail, aussi bien en termes de prévention que de traitement, conformément aux lois et normes locales, nationales et internationales.

4.5.2 Personnel et infrastructures

Le Groupe Socfin gère, entre autres, 3 hôpitaux entièrement équipés.

Les services de santé du Groupe sont accessibles 24h/24 et 7j/7, ils sont généralement équipés d'une ambulance. Tous les hôpitaux sont gérés par des médecins, tandis que les centres médicaux sont gérés par un médecin ou un infirmier major.



4.5.2 Centre médical, Socfin Cambodia, Cambodge

Les avant-postes sont généralement situés dans les villages des plantations. Ils répondent aux besoins médicaux les plus élémentaires de la population des villages.

Infrastructures de santé (2017)	
Hôpitaux	3
Dispensaires centraux	25
Avant-postes	76
Ambulances	17

Les laboratoires et les pharmacies sont dirigés par des techniciens de laboratoire et des assistants en pharmacie qualifiés. Lorsque des services de maternité sont fournis, l'assistance à l'accouchement est assurée par des sages-femmes, qui assurent également les consultations prénatales et postnatales.



4.5.2 Technicien de laboratoire, PSG, Ghana

Évolution des équipes médicales dans les services médicaux des plantations			
	2015	2016	2017
Médecins	28	30	31
Infirmiers et majors	188	150	151
Sages-femmes	33	33	33
Autres personnels	209	210	207
Total	458	423	422

4.5.3 Prévention, détection et traitement des maladies

La prévention est le premier axe des services médicaux du Groupe Socfin. Tous les départements mènent régulièrement des sensibilisations dans les villages des plantations, et autant que possible dans les communautés environnantes. L'objectif est de sensibiliser la population à la prévention des maladies courantes et autres problèmes médicaux.



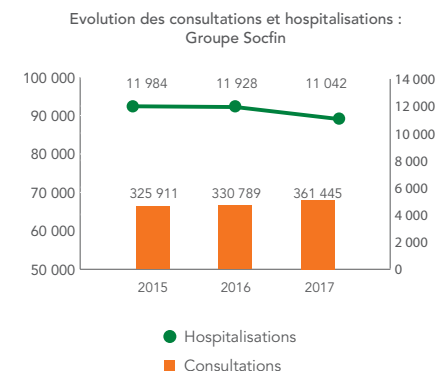
4.5.3 Vaccination contre la polio par voie orale, Brabanta, RD Congo

Le second axe de prévention est le planning familial : 12 plantations proposent des services de planning familial qui, sur certains sites, sont effectués en collaboration avec le gouvernement et des ONG (PSI via ACMS, ASF, PSK).

En 2017, plus de 360 000 personnes se sont présentées dans les centres de santé du Groupe (le graphe ci-dessous comprend les employés, ayants droit, sous-traitants et riverains). Une légère augmentation des consultations et une légère baisse des hospitalisations peuvent s'expliquer par une meilleure prise en charge des patients et une diminution de la sévérité des diagnostics.

Dans un effort de standardisation des recommandations dans les plantations, les services médicaux sont tous équipés des guides cliniques et thérapeutiques et des médicaments essentiels recommandés par MSF.

Tous les services médicaux travaillent en étroite collaboration avec les ministères nationaux de la santé pour les traitements contrôlés par les gouvernements. Cela comprend habituellement, mais sans s'y limiter, le VIH, le paludisme et la tuberculose.



4.5.4 Collecte de données médicales

Les services médicaux sont tenus de partager les informations de leurs services avec le gouvernement et d'autres organisations. Au niveau du Groupe Socfin, une analyse des données est réalisée, avec un logiciel dédié, ce qui facilite la prise de décisions de gestion adéquates.

4.5.5 Préparation aux situations d'urgences

Des formations de base en premiers secours ont été dispensées dans la plupart des plantations, et ces plantations commencent maintenant à mettre en place des formations plus pratiques.

Ces programmes, qui sont issus d'une collaboration entre les services médicaux et les services HSE, visent à s'assurer que les travailleurs formés sur le terrain peuvent gérer les situations d'urgence jusqu'à l'arrivée des services d'urgence.

Après l'épidémie d'Ebola de 2014-2016, qui a touché principalement la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria, une organisation a été créée par les plantations de LAC et SRC (en collaboration avec les agences gouvernementales locales) pour détecter et alerter en cas de récurrence de la maladie. D'autres plantations mettent également en place des procédures d'urgence pour les cas de propagation rapide d'une maladie infectieuse.



4.5.5 Sensibilisation Ebola, Okomu, Nigéria

A Brabanta, en fin d'année 2017, la région de l'Ilebo a été touchée par une épidémie de choléra. La plantation a joué un rôle clé en alertant le gouvernement et en apportant son aide à l'ONG ALIMA envoyée pour gérer la situation. Le département médical de Brabanta a aidé à identifier les cas potentiels et a hospitalisé 80 patients pour traitement dont 2 sont malheureusement décédés.

4.6 Soutien à l'éducation et à la formation

4.6.1 Politique d'éducation

L'engagement du Groupe Socfin vise à **améliorer la disponibilité et la qualité du système éducatif en place** dans les pays où il est implanté.

4.6.2 Infrastructures et personnel

Des écoles publiques existent à proximité des activités du Groupe. Malgré tout, les plantations les appuient financièrement ou logistiquement, autant que possible, pour les rénovations, les constructions de nouveaux bâtiments ou la fourniture de mobilier.

Des bourses sont aussi proposées, par le Groupe, aux étudiants les plus méritants (se référer au chapitre 7.3.1).



4.6.2 Directrice de Okomu staff school, Okomu, Nigéria

52 597 élèves
1,9 millions €

Le corps enseignant, dont les effectifs sont souvent réduits dans ces régions reculées, est également soutenu par les plantations.

En 2017, un total de 2 493 enseignants ont pris en charge l'éducation des plus jeunes sur les plantations, soit 67 personnes de plus qu'en 2016 (2 426) et 201 de plus qu'en 2015 (2 292).

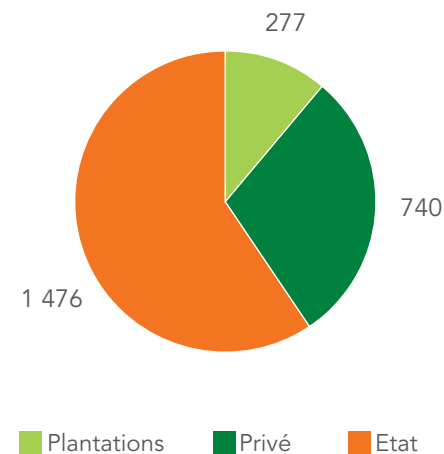
La Safacam a pris en charge le salaire de 35 enseignants en 2017.

Les écoles des plantations sont accessibles aux enfants des employés, intérimaires, contractuels et communautés environnantes, dans la mesure où les infrastructures le permettent.

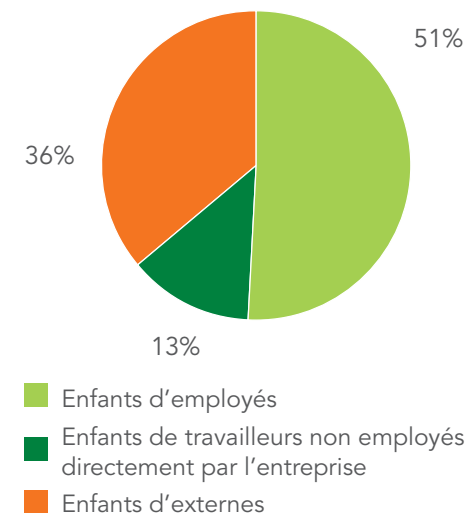
52 597 élèves occupent les bancs des écoles en 2017, soit 206 de plus qu'en 2016 (52 391) et 736 de plus qu'en 2015 (51 861).

Plus de 36% des enfants se rendant chaque jour dans des écoles soutenues par les plantations, sont des enfants d'externes/ riverains, voir graphe ci-dessous.

Répartition des enseignants selon leur statut (2017)

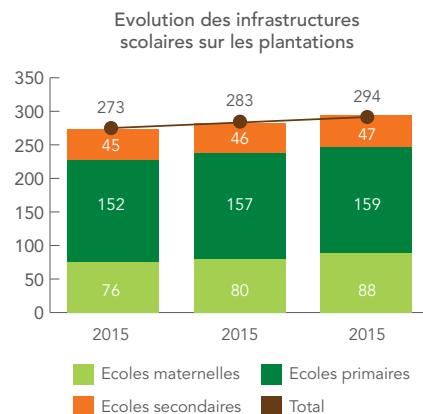


Répartition des élèves par origine (2017)



L'appui consacré au système éducatif en place a été de plus d'1,9 millions € en 2017.

11 nouvelles écoles ont été ouvertes depuis 2016.



Enfin, le taux d'encadrement (nombre d'étudiants par enseignant) des écoles des plantations est de 25,41 en moyenne (calcul réalisé sur base du taux d'encadrement de chaque école indépendamment l'une de l'autre) contre 29,32 en 2016 et 31,40⁷ en 2015.

7) Les chiffres 2015 et 2016 ont été réajustés suite au basculement de la méthode de calcul (moyenne arithmétique à la place d'une moyenne pondérée).

A SoGB, environ 60 000 € ont été investis en 2017 pour la construction de 6 classes supplémentaires en vue de réduire le quota d'élèves par classe. La SoGB a construit également des logements pour les enseignants. L'État y affecte les enseignants qui sont des fonctionnaires au service des écoles.

4.6.3 Prêts scolaires aux employés parents d'élèves

Les employés du Groupe ont la possibilité de contracter des prêts à 0% auprès de leur employeur lors des rentrées scolaires. Ces prêts leur permettent d'acheter des fournitures et de payer les frais d'inscription de leurs enfants (exemple repris au point 4.2.4 ci-dessus concernant la Safacam).

En 2017, 660 000 € ont été prêtés et près de 38 000 € ont été consacrés aux bourses scolaires des plus méritants.

Chaque année, 7 étudiants méritants et diplômés du système scolaire de LAC perçoivent une bourse d'étude leur permettant de se rendre à l'Université. De plus, 4 enfants de l'école primaire William & Garblah Orphanage (orphelinat) bénéficient aussi d'une bourse pour accéder gratuitement au système scolaire de la plantation et ce, jusqu'à la fin de la 12^{ème} année.



4.6.4 Transport scolaire, SRC, Liberia

4.6.4 Transport scolaire des enfants

Sur certains sites (SRC, LAC, SoGB, Socapalm et Okomu), un système de bus scolaires est à la disposition des enfants pour se rendre à l'école.

Au Cambodge, les écoles ont été construites à proximité des villages des employés afin de faciliter les déplacements des enfants.

Et pour garantir à tous l'accès à une éducation de qualité, la plantation fournit, via une compagnie locale de « Tuk-tuk », un transport gratuit aux enfants vivants dans les villages plus éloignés.



5 Vue aérienne, lac Ossa, Cameroun

Assurer la sécurité des employés | 5

5.1 Système de management de la sécurité

Le système de gestion de la sécurité au travail est inspiré par le référentiel OHSAS 18001. Pour les opérations « palmiers » qui ne sont pas certifiées OHSAS 18001, la conformité avec les critères pertinents de la RSPO (critère 4.7) et la certification apporteront la vérification nécessaire de la conformité des opérations en matière de santé et sécurité au travail.

5.2 Politique de sécurité et de santé au travail

La santé et la sécurité des employés est une priorité majeure de l'ensemble des sites.

D'ailleurs, 1 million € y a été consacré en 2017.

Chaque plantation développe sa politique conformément à l'engagement du Groupe de suivre le référentiel OHSAS 18001.

Les politiques locales sont tenues à jour et comprennent des engagements envers :

- la prévention des accidents et des atteintes à la santé ;
- l'amélioration continue du management de la SST et de la performance SST.

Des systèmes de communication ont été mis en place pour informer les travailleurs, de leurs obligations et des risques qui peuvent être rencontrés, afin de mieux les gérer préventivement.

En ce sens, **les comités de Santé et Sécurité au Travail (SST) jouent un rôle fondamental et travaillent main dans la main avec la direction locale.**

5.3 Comités de santé et sécurité au travail

Conformément à la législation locale, des comités compétents en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST) sont constitués sur chaque site avec pour mission :

- de donner des conseils et de suggérer à la direction des règles en matière de prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles ;
- de stimuler et de contrôler le bon fonctionnement des services de SST ;
- d'organiser des formations régulières en matière de SST.

OHSAS 18001



5.2 Consignes de sécurité, Safacam, Cameroun



5.3 Port de matériel de protection, SoGB, Côte d'Ivoire

5.4 Analyse de risques

Sur tous les sites, et conformément aux lois locales et aux prescriptions des normes RSPO, OHSAS et autres, il est fait appel à des bureaux spécialisés pour réaliser les analyses de risques liés aux opérations agricoles, industrielles, médicales ou même administratives. Les analyses de risques définissent les mesures d'organisation et les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour prévenir tout accident et protéger les travailleurs.

Suite à ces études, **des plans définissent les mesures à mettre en œuvre pour protéger le personnel, le matériel, les populations et l'environnement.**

Bien que la majorité des accidents du travail sur les plantations soient mineurs, des accidents mortels peuvent survenir. Chaque incident est traité avec la plus grande attention et est suivi d'un examen approfondi de la cause et des mesures nécessaires à prendre pour éviter sa répétition.

Les règles de sécurité sont également rappelées dans le « Oil Palm Manual » et l'« Itinéraire technique hévéa ».

SAC a développé un plan d'action, pour l'année 2018, visant à réduire le bruit auquel sont exposés les employés

de l'huilerie car une seconde chaudière y sera prochainement installée.

La Safacam a réalisé une cartographie des bruits, suivie d'un examen audiométrique. Un plan de circulation au sein de son centre usine est aussi en cours de réalisation.

5.5 Formation et sensibilisation

A l'embauche :

Une procédure du Groupe, appelée « accueil Hygiène-Sécurité-Environnement (HSE) » présente le déroulement de l'accueil et de la formation des travailleurs (nouvellement engagés ou sous-contractés). La procédure donne les informations minimales que doit contenir le livret d'accueil destiné à être remis aux travailleurs avant qu'ils n'accèdent à leur lieu ou poste de travail. Cette procédure est transposée avec les adaptations nécessaires selon les projets.

Formations continues :

Les programmes de formation sont adaptés aux exigences des différents départements et aux risques qui y ont été identifiés.

Le responsable QHSE local est responsable de la mise en œuvre des programmes de formation et de sensibilisation, en étroite collaboration

avec le comité SST local, dont c'est une des missions.

Certaines formations sont de longue durée (quelques jours) et d'autres, appelées « minutes sécurité », sont plus courtes et plus répétitives. Ces dernières permettent d'entretenir la vigilance des travailleurs et d'éviter que la routine ne leur fasse oublier les règles de base pour leur protection.

A Brabanta, sur les lieux de travail, le service HSE anime quatre fois par semaine des « minutes sécurité », notamment au garage, à l'huilerie, à l'atelier mécanique et au service de construction (menuiserie, maçonnerie, plomberie, électricité, etc.).

Formations et sensibilisations					
Sites	2015	2016	2017	Δ 17/16	
SAC	668	1 904	2 425	27%	
SRC	58	52	100	92%	
LAC	20	13	22	69%	
SoGB	2	94	48	-49%	
SCC	222	18	30	67%	
PSG	36	17	249	1 365%	
Okomu	92	72	85	18%	
Safacam	114	277	487	76%	
Socapalm	470	607	1 140	88%	
Brabanta	55	73	132	81%	
Agripalma	0	1	0	-100%	
Cambodia	0	0	5	-	
Socfindo	150	222	231	4%	
SOCFIN	1 887	3 350	4 954	48%	

Minutes sécurité

Formations réactives :

En cas d'accident, les causes sont identifiées et les résultats de l'enquête sont transmis au comité SST.

Une sensibilisation des travailleurs a ensuite lieu afin de diminuer la probabilité de répétition de ce type d'accident.

Un programme de formation aux premiers secours a été mis en place (se référer au chapitre 4.5.4). Suite à cette formation, les plantations ont créé des postes de « premiers secours » là où cela s'avérerait nécessaire.

5.6 Surveillance médicale

L'Entreprise est responsable de s'assurer de l'aptitude médicale de chacun de ses employés à son poste de travail.

La surveillance médicale est destinée à garantir l'aptitude de l'employé au travail, au moment de l'embauche et périodiquement (pendant qu'il est employé).

Informer des risques liés au poste de travail

Elle est aussi l'occasion d'informer l'employé des risques médicaux liés à son poste de travail. Il sera aussi informé de l'organisation du suivi médical.

Dans certains cas, une surveillance médicale renforcée doit être mise en œuvre pour les travailleurs exposés à des risques particuliers (physiques ou chimiques, par exemple) ou pour les travailleurs handicapés, les femmes enceintes ou allaitantes.

5.7 Taux d'accident

Le Groupe Socfin a harmonisé la définition de « l'accident » sur l'ensemble de ses sites et utilise désormais les standards internationaux les plus stricts (OHSa des Etats-Unis). Il est défini comme une blessure ou un dommage corporel résultant d'un événement dans le milieu du travail. Les sites enregistrent toutes les blessures qui ont nécessité un traitement au-delà des premiers soins.

Ainsi, un accident bénin comme une simple piqûre d'insecte, une foulure, un coup de chaleur ou un accident majeur comme un décès ou une morsure de serpent sont enregistrés de la même façon. Est également compris, un accident arrivé sur le chemin entre le lieu de résidence et le lieu de travail de l'employé.

Les Entreprises du Groupe Socfin ont atteint un taux d'accident corporel moyen de 14,53 blessures/200 000 heures (ou 100 employés) en 2017 contre 13,26 blessures en 2016, soit une augmentation de 9,58%.

Ce taux n'est toutefois pas très représentatif de la situation sécuritaire du Groupe, l'augmentation récente des taux est expliquée par un meilleur enregistrement des accidents bénins. Il faut comparer les chiffres site par site afin d'identifier les évolutions dans la durée et dans des environnements socio-économiques comparables. Le taux d'accident est souvent plus élevé sur les nouveaux projets, où le manque d'expérience des employés est très marqué. L'augmentation de la formation et de la sensibilisation a eu un effet secondaire imprévisible : cette augmentation concomitante des déclarations d'accident.

Cela s'est expliqué par le fait qu'auparavant, les travailleurs ne considéraient pas leurs blessures mineures. En revanche, maintenant, ils vont se faire soigner au dispensaire et l'accident est alors enregistré. L'augmentation de certains taux est par conséquent normale et ne correspond pas à un échec de la politique de prévention mais plutôt à une augmentation de la sensibilisation.

L'augmentation des déclarations d'accident a pour avantage que les accidents sont mieux connus et les séances de formation et sensibilisation mieux ciblées.

L'augmentation légère du taux d'accidents enregistrés est accompagnée d'une diminution des journées perdues par 100 employés, ce qui est une indication de la diminution globale de la sévérité des accidents au niveau du groupe.

Evolution des accidents du travail					
Sites	Taux d'accident par 100 employés		Journées perdues par 100 employés		Décès
	2016	2017	2016	2017	2017
SAC	10,26	9,48	24,79	29,10	0
SRC	0,37	5,81	0,00	7,41	0
LAC	46,17	33,14	351,83	132,56	0
SoGB	17,07	11,87	114,46	43,33	1
SCC	7,17	2,59	22,75	104,48	0
PSG	26,31	43,37	56,81	48,50	1
Okomu	3,39	2,58	71,08	8,48	1
Safacam	10,93	6,52	53,24	93,99	0
Socapalm	21,18	11,15	61,17	53,05	0
Brabanta	7,02	28,60	1,87	82,72	0
Agripalma	20,95	21,30	65,95	65,84	0
Cambodge	0,93	11,51	84,69	8,25	0
Socfindo	0,57	1,02	12,58	83,83	0
SOCFIN	13,26	14,53	69,71	58,58	3

5.8 La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement

Conformément aux engagements pris dans leurs politiques, **les plantations assurent également une partie des formations et sensibilisations des sous-traitants en matière de santé et de sécurité au travail**, ce qui induit un suivi par chaque plantation du taux d'accident chez ses sous-traitants.

Formation des sous-traitants à la SST

Le nouveau « code éthique des fournisseurs » prévoit également plusieurs obligations en matière de SST et impose aux fournisseurs d'accepter que ses opérations soient vérifiées, à ce niveau également, de manière régulière par le « compliance officer » du site.



6.1 Cascade naturelle, SoGB, Côte d'Ivoire

Gestion des ressources naturelles | 6

6.1 Système de gestion de l'environnement

Son métier étant étroitement lié à l'environnement naturel, le Groupe Socfin s'est attaché dès la création du département développement durable à faire certifier les systèmes de gestion de l'environnement de ses opérations selon la norme ISO 14001.

Ainsi la gestion de l'environnement, de la biodiversité, de l'énergie, de l'eau, des émissions, des effluents et des déchets sont comparables dans toutes les plantations et ne divergent pas des engagements pris dans sa politique de gestion responsable.

Ce système assure d'une part, une conformité avec les législations environnementales pertinentes et, les engagements pris par ailleurs, et d'autre part, une amélioration continue de ses performances.

A ce titre, **plus d'1,6 millions € y ont été alloués en 2017.**

Sites	RSPO	ISO 9001	ISO 14001	OHSAS 18001 / SMK3	Agriculture biologique	Global GAP
SAC	🔄 2020	🔄 2018	✓			
LAC		✓				
SRC			✓			
SoGB	🔄 2020	✓	✓			
SCC		✓	✓			
PSG	🔄 2020					
Okomu	🔄 2018	✓	✓	✓		
Socapalm	🔄 2020		✓			
Safacam	🔄 2020	✓	🔄 2019			
Brabanta	🔄 2020		🔄			
Agripalma	🔄 2020				✓	🔄 2018
Socfindo	✓	✓	✓	✓		
Socfin Cambodia						
Départements développement durable et communication		🔄 2018				
Sogescol		✓				

🔄 En cours - Prévision date certification ✓ Obtenu

6.2 État des certifications en cours

La majorité des opérations africaines sont maintenant certifiées ISO 14001.

Cette certification était une étape indispensable avant de démarrer la certification RSPO.

En 2018, le Groupe poursuivra ses efforts pour la mise en conformité de toutes ses palmeraies opérationnelles avec les Principes et les Critères RSPO.

En 2017, les départements développement durable et communication de Socfinco FR se sont engagés dans un processus de certification de leurs activités selon la norme ISO 9001 : 2015.

Opérations
africaines
en cours de
certifications
RSPO

La plantation de SAC en Sierra Leone a obtenu sa certification ISO 14001 : 2004 en mai 2017 après un audit réalisé en décembre 2016.

La Safacam avait amorcé le processus de certification selon la norme ISO 14001 en 2014 ; le processus a été relancé fin 2017 afin d'obtenir la certification en 2019.

A Brabanta, en vue de prendre de l'avance sur le processus de certification ISO 14001, le service QHSE a travaillé activement au cours de cette année en renforçant son système de gestion environnementale : mise en place d'un système de traitement des non-conformités, conduite des audits des lieux de stockage des produits chimiques, etc.

Okomu, sera la première plantation africaine certifiée RSPO, dès 2018. Les « Gap analysis » réalisés par Proforest en juin 2015 et novembre 2017 attestent des conformités respectives de 48% et 90% aux principes et critères RSPO. Les mesures nécessaires ont été prises et la date de certification fixée à 2018.



6.2 Principes RSPO, Okomu, Nigéria

PSG et Agripalma, jeunes plantations, n'ont pas encore démarré le processus de certification ISO 14001 et, passeront directement par la certification RSPO, profitant de l'expérience de leurs consœurs.

Pour les opérations mixtes « palmiers » et « hévéas », l'application des critères RSPO apportera une durabilité aux opérations hévéas, à défaut d'un référentiel de durabilité ayant reçu l'approbation de la majorité des pneumaticiens.

Une coordinatrice RSPO a été recrutée à la Safacam en octobre 2017. Elle exécute des audits internes, rédige des procédures et élabore des plans d'action afin de répondre aux normes de la RSPO.

L'ensemble des certificats sont visibles sur le site web du Groupe : <http://www.socfin.com/en/sustainable-development/certifications>



6.3 Goutte à goutte, Okomu, Nigéria

6.3 Politiques

6.3.1 Eau

L'eau est un actif précieux, le Groupe veille à minimiser sa consommation d'eau, à en maintenir sa pureté et à en préserver les sources.

L'eau est utilisée dans les huileries et les usines à caoutchouc, ainsi que pour l'irrigation des pépinières et dans les villages.

Les besoins en irrigation des pépinières sont strictement contrôlés et tiennent compte de la pluviométrie, seuls les



6.3.1 Eau potable, SAC, Sierra Leone

millimètres d'eau nécessaires aux besoins des plantes sont appliqués. L'irrigation au goutte-à-goutte est privilégiée, elle est plus efficace et limite par la même occasion les risques d'érosion.

La consommation d'eau est également contrôlée au niveau de l'usine, où des mesures appropriées sont appliquées pour la maintenir au plus bas.

L'utilisation d'eau par tonne usinée de FFB est stable et conforme aux standards de la profession (entre 1 et 2 m³/T de régimes traités).



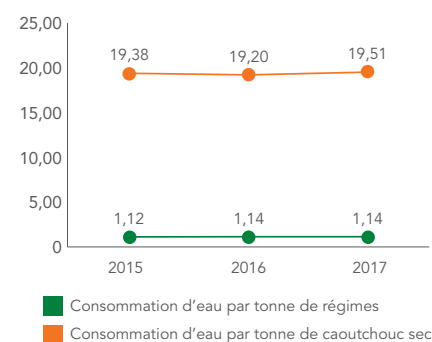
6.3.1 Lagune

Les procédés d'usinage (cuisson à la vapeur humide) n'offrent que peu de possibilités de réduction de la consommation d'eau par tonne de fruits.

La consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit est ici également stable et conforme à l'objectif fixé : rester sous les 20 m³/T. L'eau est utilisée pour le nettoyage des fonds de tasse : étape nécessaire afin de satisfaire les objectifs de qualité du produit exigés par les clients.

Prévenir la pollution des eaux

Evolution de la consommation moyenne d'eau (m³/T)



L'eau potable

Les plantations fournissent de l'eau aux villages des plantations via des forages ou des puits mais aussi via des sources aménagées. Des mesures spécifiques sont prises pour prévenir la pollution des eaux souterraines :

- lutte contre les déversements accidentels de produits chimiques (carburants, engrais, produits phytosanitaires) par des formations adéquates sur la manipulation des produits et l'utilisation des équipements de lutte contre les déversements accidentels ;

- construction des lieux de stockage conformément aux standards internationaux, avec dalle imperméable et rétentions adaptées, à plus de 15 mètres d'un point d'eau ;
- construction des latrines à plus de 15 mètres d'un point d'eau.

La qualité de l'eau est régulièrement soumise à des analyses de potabilité suivant les paramètres publiés par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et les réglementations locales. Les échantillons sont analysés dans des laboratoires agréés.

Les eaux de surface

Une stratégie de gestion des zones ripariennes en accord avec les normes RSPO, a fait l'objet d'un travail de fin d'études universitaires d'une étudiante (Belgique). La stratégie est en train d'être mise en application sur le site de Kienké au Cameroun et le retour d'expérience sera ensuite capitalisé pour les autres sites.

Les eaux de surface seront analysées périodiquement, tous les 2 ou 3 ans, afin d'évaluer l'efficacité de la gestion de ces zones ripariennes, toutes choses étant égales par ailleurs.

De plus, des légumineuses de

couverture sont systématiquement semées pour :

- réduire l'utilisation d'engrais azotés, qui peuvent entraîner une eutrophisation ;
- diminuer l'érosion des sols ;
- réduire le ruissellement des produits phytosanitaires.

Toutes les huileries et usines sont équipées d'installations de traitement des eaux usées (bassins de lagunage anaérobies et aérobies).

Grâce à ces systèmes, aucune eau n'est évacuée directement d'une huilerie ou d'une usine à caoutchouc sans avoir été traitée.

L'eau évacuée des bassins est régulièrement analysée pour s'assurer que les valeurs de DBO et de DCO se situent dans les niveaux autorisés (réglementations locales, de la SFI et/ou de la RSPO, selon le cas).

Dans le cas d'un dépassement des normes de rejet, une étude interne est menée afin d'identifier la cause du dépassement. L'ajout d'aérateurs mécaniques dans un des bassins anaérobies est souvent suffisant pour solutionner le problème.



6.3.1 Aérateur, SoGB, Côte d'Ivoire

6.3.2 Protection du sol

Le sol est le capital le plus précieux du planteur.

Des techniques pour limiter son érosion sont appliquées systématiquement (et depuis des décennies), et font l'objet d'un chapitre important dans les manuels du Groupe :

- semis de plantes de couverture fixatrices d'azote ;
- planting et andainage en courbes de niveaux ;
- amélioration de la structure en favorisant la création d'humus ;

- dispositifs particuliers pour limiter la vitesse de l'eau dans les canaux d'évacuation, etc.

Le maintien et l'amélioration de la fertilité des sols, sont assurés par une fertilisation raisonnée faisant la part belle aux engrais organiques, produits notamment lors de l'usinage. La fertilité des parcelles est suivie régulièrement par le laboratoire de pédologie du Groupe.



6.3.3 Centre de gestion des déchets, Socfin Cambodia, Cambodge



6.3.3 Tri sélectif, SAC, Sierra Leone



6.3.3 Raffles – engrais organique, Socapalm, Cameroun

Tri sélectif des déchets

Epandage d'engrais organique

6.3.3 Gestion des déchets

Chaque plantation suit la procédure du Groupe en matière de gestion des déchets.

Toutes les opérations de gestion des déchets doivent être pensées en fonction de la hiérarchie ci-dessous, en favorisant les niveaux supérieurs.

Valorisation	Prévention	8
	Réutilisation ou réemploi	7
	Recyclage matière ou organique (compostage)	6
	Valorisation énergétique et biométhanisation	5
Elimination	Incinération sans récupération d'énergie (à vocation sanitaire)	4
	Décharge ou lagune aménagées	3
	Décharge non aménagée, rejets dans le milieu aquatique, bio-dégradation dans les sols	2
	Concentration (regroupement dans une poubelle, sur un tas)	1

La collecte, le transport, la valorisation et l'élimination des déchets tant industriels que domestiques font l'objet d'un monitoring soutenu conformément au Système de Gestion Environnemental.

Pour la collecte et la manipulation des déchets, les procédures SST sont suivies afin de s'assurer que les EPI sont utilisés et que les déchets sont stockés de manière appropriée.

Les déchets solides biodégradables sont principalement réutilisés sur les plantations :

- les rafles sont réutilisées comme engrais organique ; épandues sur le sol ou mélangées aux effluents pour produire un compost (centre de compostage Socfindo) ;

- les fibres et les coques sont utilisées comme combustible pour les chaudières des huileries ;
- les bois d'hévéas issus de chablis, ou d'opérations d'abattage avant replanting, sont utilisés comme combustible pour les séchoirs des usines à caoutchouc ;
- lors de la replantation, les stipes (troncs) et racines des vieux palmiers sont laissés en andains afin qu'ils se décomposent. Les nutriments retournent alors dans le sol, et participent au maintien de sa fertilité, limitant le recours aux engrais chimiques.

En matière de gestion des déchets dangereux, les responsables QHSE organisent le stock des produits chimiques selon la règle First Expired – First Out (FEFO) afin de prévenir au maximum l'accumulation de produits

expirés. Les déchets dangereux, comme les huiles usées, les filtres à huile ou les vieilles batteries sont collectés par des entreprises agréées.

Les plantations veillent au respect des procédures et à l'installation de poubelles, mais elles s'attèlent également à sensibiliser les habitants des plantations au tri des déchets domestiques.



6.3.4 Aire protégée, SoGB- Côte d'Ivoire



6.3.4 Don d'un puits aux Rangers du Sanctuaire, Socfin Cambodia, Cambodge

Comme dans la majorité des sites, à Brabanta, un système de tri sélectif a été mis en place et communiqué à tous les travailleurs via le « toolbox HSE ».

Il se compose de poubelles de 5 couleurs différentes. Ce système permet de récupérer et recycler certains déchets.

A terme, ce système de tri sélectif devrait permettre de produire du compost et de l'énergie par incinération des déchets de bois.

Ces actions sont aussi supportées par certains des clients pneumaticiens du Groupe qui réduisent leurs exigences en matière d'emballages (Bridgestone, Michelin) et agissent ainsi au niveau de la prévention. Le Groupe sensibilisera les autres pneumaticiens sur ces alternatives.

6.3.4 Protection et amélioration de la biodiversité

Comme mentionné précédemment, la plupart des plantations gérées par le Groupe sont d'anciennes plantations industrielles existantes ou abandonnées, des savanes anthropiques ou des zones agricoles ayant été développées précédemment.

Au vu des résultats des études d'impact environnemental, des zones sont préservées.

Le Groupe applique également l'approche HSC : aucun nouveau développement n'est réalisé sur des forêts primaires, secondaires, tourbières, aires à haute valeur de conservation, zones ripariennes, zones protégées ou à écosystèmes rares.

Les zones ripariennes et les zones humides sont des zones potentielles de biodiversité animale et végétale, elles sont soit protégées soit recrées lorsque celles-ci ont été détruites par les populations locales ou par la plantation.

La stratégie de gestion et de réhabilitation des zones ripariennes en accord avec les normes RSPO (voir ci-dessus), est en train d'être mise en application sur le site de Kienké, au Cameroun. Un monitoring de la biodiversité est prévu à intervalle régulier (a priori, 1 fois par an), par un groupe d'experts ou une université locale.

Les procédures de « gestion intégrée des ravageurs » contiennent également des actions en matière de protection de la biodiversité (habitats pour certains

insectes, ou oiseaux de proie, voir ci-dessous).

De nombreuses espèces endémiques et espèces rares, menacées ou en danger de disparition sont souvent présentes dans et autour des concessions du Groupe.

Au sein des concessions, les plantations contrôlent et empêchent toute activité inappropriée de chasse (viande de brousse), de pêche, d'exploitation forestière ou de cueillette, dans le respect des lois locales.

Par contre, dans les zones de biodiversité (parcs nationaux, forêts classées ou autres) adjacentes aux concessions (Sao Tomé, Nigéria, Ghana) la plantation ne peut qu'effectuer un contrôle des passages entre la concession et la zone de biodiversité, avec l'autorisation des autorités locales. Bien entendu, tous les travailleurs, sous-traitants, fournisseurs et membres des communautés locales sont informés de ces dispositions et sensibilisés.

Des actions sont toutefois menées pour améliorer les ressources matérielles des autorités chargées de la protection de ces zones.

L'ONG ZSL a procédé avec le soutien de la Safacam, au reboisement des berges du Lac Ossa. En 2017, un total de 1 000 arbres a été planté. Le reboisement se poursuivra en 2018.

Pour préserver les écosystèmes naturels, Socfin Cambodia a renforcé sa collaboration avec des ONGs.

L'entreprise s'est aussi rapprochée de la Direction du Phnom Nam Lear Wildlife Sanctuary pour appuyer leurs activités sur leur terrain. En décembre 2017, la plantation a fait don d'un forage aux rangers basés dans le sanctuaire afin d'améliorer leurs conditions de vie.

La SoGB réalise un inventaire de blocs de forêts résiduelles afin d'étudier la possibilité de les intégrer aux aires protégées existantes.

Sa collaboration avec le Centre National de Floristique de l'Université Houphouët-Boigny s'est intensifiée depuis 2015 et il est question de faire passer ces aires protégées sous le statut de Réserve Naturelle Volontaire.

6.3.5 Emissions atmosphériques et air ambiant

En matière d'émissions atmosphériques, le Groupe s'engage à mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion existantes afin de

prévenir et réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Le Groupe a commencé à réaliser les bilans « carbone » de ses opérations palmier (avec l'utilisation du calculateur PalmGHG) en Indonésie et au Nigéria, dans le cadre de ses obligations envers la RSPO ; et prévoit de le faire pour les plantations d'hévéas en 2018, en collaboration avec Michelin.

Les résultats des calculs annuels réalisés avec PalmGHG sont disponibles sur le site internet de la RSPO.

Les objectifs sont de limiter les émissions directes ou indirectes de polluants atmosphériques, en particulier liées à la consommation d'énergie (transports, groupes électrogènes, usinages), par le choix et l'utilisation rationnelle de combustibles et de technologies respectueuses de l'environnement et en excluant l'utilisation du feu pour préparer les nouveaux développements.

Toutes les plantations, sous le contrôle du département industriel, assurent un contrôle et une réduction progressive des consommations : utilisation rationnelle de l'énergie, maintenance technique, emploi de machines à faible consommation, énergies alternatives et renouvelables, etc.

Utilisation raisonnée de l'énergie

Les émissions des cheminées sont mesurées régulièrement, conformément aux lois locales et, si elles n'existent pas, aux prescriptions de la SFI.

Le Groupe recherche également une alternative au brûlage quasi incontournable des anciennes plantations d'hévéas destinées à être replantées, comme mentionné au chapitre 2.5.

Emissions atmosphériques en mg/m ³ (2017)		
Sites	SO ₂	NO _x
SCC	0,84	6,09
Okomu	< 100	<10
Safacam	0,00	118,06

La SoGB met aussi au point depuis fin 2016 un itinéraire technique de replantation des hévéas sans brûler les résidus d'abattage, grâce à des essais menés à la fois en interne et dans le cadre d'un consortium avec la SAPH/ Michelin/CIRAD.

Les émissions nettes en équivalents CO₂ (CO₂e) sont calculées pour l'ensemble des opérations agricoles et industrielles de chaque site.

Les émissions brutes dépendent donc de :

- la surface de la concession ;
- la qualité de la végétation qui a été convertie ;
- la consommation en carburants fossiles ;
- l'application d'engrais ;
- des transports, etc.

Les quantités fixées par les plantations (puits de carbone) sont ensuite déduites de ces émissions pour donner les émissions nettes.

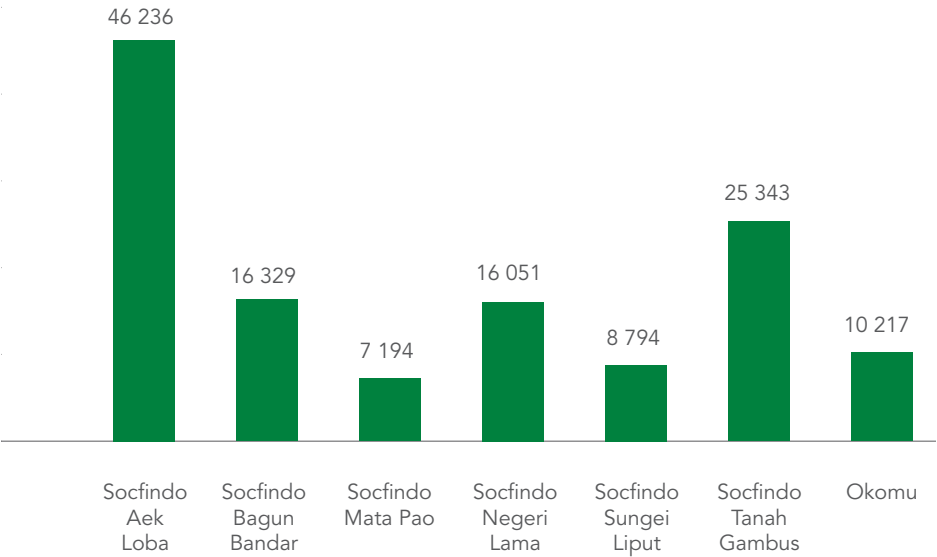
Les résultats sont spécifiques aux sites et les différences sont expliquées essentiellement par les superficies de chaque plantation : une plus grande plantation émettant plus qu'une petite. Toute comparaison en matière de gestion environnementale entre site n'a donc aucune pertinence.

Air ambiant

En plus des efforts liés à la réduction des émissions atmosphériques, des mesures sont prises pour améliorer la qualité de l'air ambiant comme limiter la production de poussières ou les effluves de solvants : réduction de la vitesse en plantation (ralentisseurs), aspersion d'eau sur les routes en saison sèche, zone tampon entre les villages et la route, hottes pour aspirer les vapeurs de solvants, etc.

En 2017, certaines plantations (SAC) ont commencé à surveiller l'efficacité des mesures prises notamment en analysant les particules PM10 et PM 2,5.

Emissions nettes (T CO₂e)



6.3.5 Replantation d'une parcelle d'hévéas, SoGB, Côte d'Ivoire



6.3.6 Nichoir, Brabantia, RD Congo



6.3.6 Matières consommées

Dans la lignée de ses engagements, le Groupe s'efforce constamment de réduire son utilisation de produits chimiques ou d'engrais minéraux.

L'utilisation optimale des déchets organiques venant de l'usine limite le recours aux engrais chimiques : 429 587 tonnes d'engrais organiques utilisés en 2017, soit une augmentation de 8,60% par rapport à 2016.

Elle parvient à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires grâce à ses procédures de « gestion intégrée des ravageurs ». L'objectif est de maintenir les parasites sous les niveaux dommageables plutôt que de les éradiquer systématiquement, et de créer, améliorer ou sauvegarder les habitats de leurs ennemis naturels (comme les nichoirs et les perches pour les rapaces, afin qu'ils puissent s'y poser et circuler facilement à la recherche de rongeurs).

En réduisant au strict minimum l'utilisation de produits chimiques, on diminue l'exposition des travailleurs et les risques d'accident ou de maladie professionnelle.

De faibles quantités de produits chimiques qui sont classés 1B par l'OMS sont encore utilisées dans nos plantations de palmiers à huile.

Les responsables cherchent activement des solutions adéquates et moins nocives à l'utilisation de ces produits.

En 2015, l'utilisation d'aldicarbe (classe 1A) a été définitivement interrompue. En 2017, ce fut le tour du paraquat.

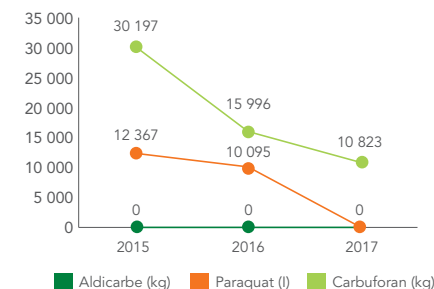
Conformément à ses engagements, le Groupe a réduit sa consommation de carbofuran (classe 1B) de 32,34%, par rapport à 2016.

Exceptionnellement, à Brabanta, du carbofuran a dû être utilisé pour lutter contre l'insecte vecteur de la pourriture sèche du cœur du palmier, qui menace une grande partie de la plantation. Toutes les précautions ont été prises pour préserver la santé des travailleurs (formation adéquate et équipements de protection). Ils recherchent activement une alternative à cet insecticide classé 1B.

A Brabanta également, des essais de plantes de couvertures, permettant de produire de la matière organique et de limiter le recours aux engrais, sont en cours (Leucaena et Flemingia).

Utilisation minimale des produits chimiques

Evolution de la consommation de produits dangereux ciblés



6.3.7 Énergie

Une réduction de la consommation d'énergie va de pair avec une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et engendre ainsi une réduction des coûts de production.

La maintenance préventive des équipements et des installations en garantit une meilleure fonctionnalité et des consommations en énergie minimales. Toutes les consommations en carburants, combustibles et électricité sont contrôlées et suivies, afin d'être réduites.

Les huileries et usines à caoutchouc sont presque totalement autosuffisantes sur le plan énergétique.

- Huileries : les fibres, rafles, coques provenant de l'usinage alimentent les chaudières. Les turbines produisent alors de l'énergie pour les usines, bureaux, hôpitaux et villages.

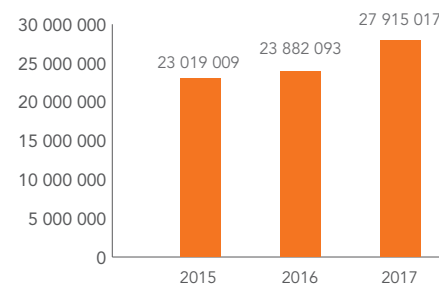
Ainsi, en 2017, 27 915 017 kWh ont été produits par les turbines à vapeur alimentées par la biomasse contre 23 882 093 kWh en 2016, soit une augmentation de 16,89%. Cette production correspond à 89% de l'énergie utilisée dans les huileries en Afrique et à 84% en Asie.

- Usines à caoutchouc : le bois d'hévéa, provenant de la replantation des parcelles ou de chablis, est utilisé pour alimenter les séchoirs à caoutchouc.

En 2017, la centrale à biomasse de LAC a économisé environ 476 490 L de gasoil.

Pour sa part, la centrale de Safacam a économisé 182 805 L de gasoil en 2017.

Energie produite par les turbines à vapeur alimentées par biomasse (kWh)



Plus de 2 millions de litres de gasoil économisés

La centrale hydroélectrique de LAC est opérationnelle depuis juin 2016. Elle a produit 1 939 406 kWh d'électricité en 2016 et 4 713 149 kWh en 2017 (+143%), avec une grande stabilité d'approvisionnement, 24h/24. Une économie estimée de 1 413 945 L de gasoil a été réalisée en 2017.

Les crédits carbone liés à ce projet hydroélectrique sont certifiés et mis sur le marché conformément à la norme VCS (Verified Carbon Standard), ils devraient apporter 3 600 tonnes de crédits.

6.4 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et l'Approche Haut Stock de Carbone (HCV-HCSA)

Le Groupe applique strictement l'approche HSC : aucun nouveau développement n'est réalisé sur des forêts primaires, secondaires, tourbières, aires à haute valeur de conservation, zones ripariennes, zones protégées ou à écosystèmes rares.

La première étude HSC est actuellement menée au Ghana, avec l'appui de TFT. Cette étude a pour objectif d'identifier et de protéger les forêts au sein et aux alentours de la concession et de déterminer des zones potentielles de développement. Une étude HVC y a également été menée, à la fois pour servir dans le cadre de l'approche HSC mais aussi pour se conformer à la nouvelle procédure de plantation de la RSPO.



6.6 Formation phytosanitaire, Socfin Cambodia, Cambodge

Safacam mènera également une étude HSC en 2018, dans le cadre d'un nouveau développement hévéa.

Dans le cadre de la certification de ses opérations selon la RSPO, des études HVC doivent être menées sur l'ensemble des plantations existantes. Okomu a réalisé les siennes en 2017. En 2018, le Groupe poursuivra les évaluations HVC de ses autres plantations.

Toutes les études HVC sont et seront publiées sur le tableau de bord de transparence du Groupe.

6.5 Non-conformités environnementales

Le traitement des non-conformités environnementales et le reporting systématique des accidents environnementaux sont requis par la norme ISO 14001, et sont disponibles localement.

6.6 Formations

Les nouveaux employés reçoivent une initiation SSE et suivent une formation adéquate à leurs activités professionnelles et à leurs impacts sur l'environnement.

Après analyse de la performance environnementale du site, les besoins en formations spécifiques sont évalués et traités.



7 Socfindo, Indonésie

Des cultures pérennes pour un
développement à long terme

Contribution au développement local | 7

Le succès à long terme du Groupe est le fruit des collaborations et des partenariats solides qu'il a tissés avec les communautés qui vivent à proximité de ses concessions.

La culture de l'hévéa et du palmier à huile sont des moyens efficaces pour favoriser le développement local à long terme.

Au Cameroun ; en mai et en décembre 2017, les plateformes de dialogue entre les plantations, les villages riverains et l'administration se sont réunies. Leurs missions sont de renforcer les liens et d'assurer un suivi strict des actions décidées ensemble.

7.1 Partenaires locaux

7.1.1 Sous-traitants.

Avec pour objectif de stimuler l'entrepreneuriat local, les plantations font appel autant que possible aux PME et TPE locales. Bien que les plantations privilégient l'embauche d'employés directs, elles offrent également des possibilités à des sous-traitants locaux (Libéria, Nigéria et Cameroun).

Dans le cadre de sa démarche RSE, Okomu collabore avec les PME locales ;

par exemple, lors du développement d'Extension 2, 80% des sous-traitants provenaient des communautés environnantes.

Suite aux engagements pris par le Groupe dans ses politiques de qualité et de gestion responsable, les sous-traitants et les fournisseurs se doivent de respecter les mêmes règles que les plantations (spécifiées dans les contrats de sous-traitance). Ils sont régulièrement audités, dans le cadre des systèmes de gestion, afin de s'assurer que leurs activités s'inscrivent dans les objectifs environnementaux et sociaux du Groupe.

Depuis 2016, la SoGB a mis en place un formulaire de permis de chantier. Il est obligatoire pour tout sous-traitant.

A partir de 2018, les sous-traitants devront également signer le code éthique « fournisseurs » et accepter par écrit de se soumettre à des vérifications par les agents chargés de la conformité, les « compliance officers ». Les résultats des vérifications seront publiés dans les rapports annuels.

7.1.2 Petits planteurs

Les plantations entretiennent des relations étroites et spécifiques à chaque région avec les planteurs villageois d'hévéas et de palmiers.

Les plantations s'approvisionnent auprès de ces planteurs villageois indépendants. Certaines ont mis en place, d'initiative ou dans le cadre d'un programme étatique, des projets d'accompagnement et d'encadrement visant à :

- leur fournir des jeunes plants parfaitement sélectionnés ;
- les aider à améliorer leurs pratiques agricoles, par la formation et le suivi ;
- leur garantir un achat de leur production au prix du marché.

L'usine à caoutchouc de la SCC est partenaire de 6 500 planteurs villageois. En août 2017, 5 camions de collecte ont été préfinancés pour les meilleurs groupements de planteurs à hauteur de plus de 170 000 €.

SRC soutient 60 planteurs villageois par la fourniture de fertilisants, semences, etc. En 2017, 40 000 plants ont été fournis à ces planteurs et 30 000 à un projet de planteurs villageois financé par la Banque Mondiale.

Brabanta achète des fruits de palmiers (1 083 tonnes en 2017) aux villages voisins de la concession afin d'encourager les petits planteurs et assurer un flux financier vers les communautés voisines. A ce jour, seuls des fruits récoltés sur des palmiers existants (anciennes palmeraies ou palmiers sauvages) sont fournis à Brabanta, aucune plantation villageoise récente n'a été mise en place.



7.1.2 École de saignée, Socfin Cambodia, Cambodge

Traçabilité des chaînes d'approvisionnements du Groupe

Sites	FFB		Caoutchouc naturel	
	Petits planteurs	Revendeurs	Petits planteurs	Revendeurs
SAC	0	0	NR	NR
LAC	NR	NR	563	0
SoGB	6	11	3 750	42
SCC	NR	NR	194	15
Socapalm	724	1	NR	NR
Safacam	5	0	5	0
Okomu	0	0	0	21
Socfindo	0	0	0	0
Total	735	12	4 512	78

Le Groupe s'assure que les opérations des planteurs villageois identifiés sont conformes à sa politique et à ses exigences en matière de gestion responsable.

7.1.3 Plan d'engagement avec les parties prenantes

Le Groupe Socfin ne se préoccupe pas uniquement de ses travailleurs et de leur famille. Il s'engage également auprès des communautés locales. D'ailleurs, le sujet des relations avec les communautés locales est abordé dans la nouvelle politique de gestion responsable du Groupe.

Afin d'accroître l'impact et le succès de ses projets sociaux, le Groupe Socfin collabore autant que possible avec les gouvernements locaux et nationaux,

ainsi qu'avec les organisations non gouvernementales. Ces partenariats « gagnant-gagnant » mettent à profit les synergies entre différentes compétences dans un objectif de développement commun.

Chaque plantation a élaboré depuis plusieurs années son propre « plan d'engagement avec les parties prenantes » et son « plan de développement communautaire » qui en découle, pour assurer l'efficacité et la pertinence des projets menés au bénéfice des communautés locales. Ces plans sont détaillés et actualisés au fur et à mesure que les structures de dialogue valident les besoins des communautés.

Plan d'engagement avec les parties prenantes 2 millions € pour les projets communautaires

7.2 Plans de développement communautaire

Toutes les Entreprises du Groupe mettent régulièrement en œuvre des projets communautaires. Leurs actions sont essentiellement axées sur quatre domaines : la santé, l'éducation, le développement local et la protection de l'environnement.

7.3 Relations de bon voisinage avec les populations riveraines

Les droits légaux, communautaires ou coutumiers sur les terres et les ressources ne sont pas toujours très bien documentés dans les régions où opèrent les plantations et, malgré les précautions, on assiste parfois à d'inévitables revendications concernant un même terrain.

En cas de conflit foncier ou de toute autre doléance, le Groupe facilite un dialogue transparent et ouvert avec les parties prenantes concernées, au

niveau local, national et international, le cas échéant. Toutes les plaintes sont enregistrées et documentées, et le maximum est mis en œuvre pour régler toutes les doléances à l'amiable et en temps opportun.

La Socapalm, en collaboration avec TFT et le Ministère local compétent, procède à l'identification des parcelles rétrocédées à l'Etat du Cameroun, propriétaire des terres.

À mesure qu'il poursuit l'expansion de certaines de ses activités, le Groupe s'assure du CLIP des communautés locales, il ne force aucune personne ou communauté à quitter ses terres.

Le Groupe n'entreprend aucun nouveau développement, tant que le processus de CLIP n'est pas finalisé (ou qu'un conflit non-résolu est en cours pour les zones en question, à moins bien sûr, qu'un processus de résolution

des conflits acceptable ne soit mis en œuvre et consenti librement par les parties concernées).

Des réunions trimestrielles sont organisées entre Okomu et les communautés afin d'assurer une bonne communication.

Okomu apporte aussi son appui permanent à ces populations environnantes. Chaque année, ce sont environs 560 000 € qui leurs sont affectés. 29 communautés avoisinent les plantations d'Okomu, et c'est en pleine collaboration qu'ils sélectionnent les projets à mener sur base des propositions émises par les communautés elles-mêmes : constructions de bâtiments publics, forages de puits, achats de groupes électrogènes, électrifications, rénovations de routes, bourses d'études, etc.

En parallèle, de nombreux projets sont menés avec et pour les communautés. En 2017, plus de 2 millions € y ont été consacrés.

7.3.1 Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés

Vivant pour la plupart dans des régions isolées, les communautés environnantes des plantations ne

possèdent généralement que très peu d'infrastructures publiques de base.

De ce fait, dans certains pays, **suivant le niveau d'enclavement de la région, les services de santé dispensent des soins médicaux, tant préventifs que curatifs et à un prix abordable, aux populations locales vivant à proximité immédiate de la plantation** (non employées par celle-ci).

La SoGB et l'AVD (association des villages déplacés) ont un protocole d'accord qui prévoit la dotation annuelle d'un budget pour la réalisation de projets d'intérêts communs au sein des villages riverains. Le montant du budget attribué à chaque village est fonction de la superficie des terres que chaque village a cédées à l'État de Côte d'Ivoire, lors de l'implantation de la concession de la SoGB en 1969. Des écoles et centres de santé sont construits dans les villages riverains permettant l'accès des enfants à l'éducation et un accès gratuit des populations de ces villages riverains aux centres de santé de la SoGB.

En collaboration avec les communautés locales et autorités locales, un soutien aux services publics est régulièrement apporté : 99 000 € ont été consacrés aux écoles riveraines en 2017.

Socfin Cambodia, en collaboration avec les communautés a identifié des projets à mener, dont le financement de la rénovation complète de l'école secondaire de Chruos à Bousra (19 811 \$), 269 adolescents bénéficieront de cet établissement remis à neuf dès janvier 2018.

7.3.2 Approvisionnement en énergie et en eau

L'amélioration des services collectifs est un point très fréquemment soulevé qui implique les autorités locales, les transporteurs d'énergie et les fournisseurs d'énergie. La distance entre certains villages et les principaux centres urbains prive bon nombre de communautés de ces services.

Pour pallier à ce manque, le Groupe appuie les demandes de raccordement électrique auprès des services publics et privés concernés et, dans certains cas, finance le raccordement de ces communautés isolées : **200 000 € ont été consacrés aux raccordements en eau, électricité et aux télécommunications sur l'année écoulée.**

En 2017, SAC a dédié plus 24 000 \$ à l'approvisionnement en eau des villages riverains.

Socfin Cambodia a fait don de 4 forages.

Okomu a fait don de 8 nouveaux forages aux communautés.

7.3.3 Ouverture et entretien des routes

Toutes les plantations construisent, entretiennent et réparent les routes et ponts, même en dehors des concessions ; ces routes sont indispensables pour permettre l'accès aux marchés, écoles, lieux de travail, villes, hôpitaux et communautés voisines.

Dans les régions enclavées, les déplacements sont difficiles : les transports publics sont inexistantes et les pistes trop rarement entretenues.

Autant que possible, les plantations apportent un soutien logistique pour maintenir le réseau national en bon état et permettre le déplacement des personnes et des marchandises dans ces régions et localités reculées. Cela a demandé un budget de 325 000 € en 2017.

En 2017, SAC a alloué un budget de 65 000 \$ à l'entretien des routes. Socfin Cambodia a créé 17 km de routes et 7 ponts en 2017. La SoGB a créé une déviation suite à

l'écroulement du pont à la sortie de San Pedro (environ 27 000 €) et a assuré l'entretien des pistes de plus de 9 villages riverains.

7.4 Partenaires dans des projets de développement local

Certaines plantations redoublent d'efforts pour offrir à la jeunesse locale une chance de travailler et/ou de bénéficier d'une formation.

La Socapalm et la Safacam se sont engagées dans un partenariat avec l'IECD en 2013. Leur objectif commun est de faciliter le développement socio-économique local par la création d'écoles familiales agricoles (EFAs) qui ont pour objectif de former les

jeunes de la région aux métiers et à l'entrepreneuriat rural : production agricole, petit élevage, artisanat, transformation, etc.

L'IECD œuvre depuis 1992 à l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes ruraux du Cameroun en s'appuyant sur le concept des EFAs.

Les EFAs de Kienké et Dizangué ont ouvert leurs portes en 2014 sous un modèle d'alternance (15 jours à l'école et 15 jours au sein du projet rural). En juin 2017, les EFAs livreront leurs premiers entrepreneurs agricoles. En coopération avec AMMCO (d'African Marine Mammal



7.5 EFA, Socapalm, Cameroun

Respect des communautés autochtones

Conservation Organization), des cours ont été données dans les écoles de la Safacam avec le but d'améliorer les connaissances sur les espèces menacées qui vivent dans le lac Ossa.

La SoGB apporte également un appui d'environ 12 000 € à l'Union des femmes de la SoGB pour des projets de production maraichère en vue de valoriser les produits locaux et de les rendre accessibles à tous à des prix abordables.

7.5 Protection des populations autochtones

Deux populations autochtones avoisinent les opérations du Groupe :

- les pygmées Bagyéli près de la plantation de Kienké (Socapalm)
- les Phnongs au Cambodge

Ces populations participent aux plateformes de dialogue organisées pour structurer les relations communautaires. Leur spécificité est reconnue et une place particulière leur est réservée.

Socfin s'est engagée, dans sa politique de gestion responsable, à respecter les droits des communautés autochtones en se conformant aux articles de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Au Cambodge, les activités envers les Phnongs sont accompagnées par l'Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights qui vérifie régulièrement l'adéquation des actions menées.

Le peuple autochtone Phnong

97,6% de la population au Cambodge est khmère. Le solde est composé de différents groupes indigènes parmi lesquels les Phnongs principalement présents dans la province de Mondulkiri.

Leur culture est riche en mythes, chansons, histoires et traditions liés à la nature, elle est transmise oralement. Les Phnongs ont traditionnellement un lien étroit avec leur environnement naturel pour la collecte de leur nourriture et d'autres produits non alimentaires. Ils pratiquent une agriculture itinérante sur brûlis.

La principale menace pour leur culture est probablement la domination de la culture khmère, qui peut mener à terme à une complète acculturation.

Population de la commune de Bousra - Province de Mondulkiri.

Monduliri est la province la plus grande et la moins peuplée du Cambodge. La commune de Bousra, où est implanté le Groupe compte 7 villages traditionnels Phnongs (1 500 familles). Il n'est cependant pas facile d'obtenir des données officielles sur la proportion de familles Phnongs de cette population. Socfin KCD et Coviphama souhaitent jouer un rôle clé pour la protection et la promotion de la culture Phnong ainsi que pour l'amélioration du dialogue entre la communauté et les différents acteurs locaux.

Dès le début des activités du Groupe au Cambodge et afin de faciliter le dialogue et d'assurer la pérennité des traditions, une administration Phnong (4) a été mise en place.

L'identité culturelle des Phnongs repose notamment sur la préservation de leurs forêts sacrées et de leurs cimetières. Ces lieux sont répartis dans les concessions et plusieurs mesures ont été prises pour identifier et préserver ces sites culturellement importants (coopération entre l'administration Phnong de l'Entreprise et les représentants locaux). Aujourd'hui, la plantation protège plus de 300 hectares de terres pour ces lieux sacrés.





8 Plantation de palmiers à huile, Agripalma, Sao Tomé

Communication interne et externe | 8

6.1. Renforcement de la communication interne

La situation multi-sites de certaines plantations nécessitent des outils de communication adaptés pour informer chaque employé des activités et actualités de sa plantation. La Socapalm a, par exemple, mis en place un système d'envoi de SMS à ses employés afin de favoriser la communication interne. Elle profite aussi de cet outil pour souhaiter les bons vœux ou les anniversaires à chacun des membres de son équipe.

De nombreuses plantations ont également mis en place une newsletter ou un bulletin interne : SAC, Okomu, Socapalm, Brabanta, etc.

6.2. Renforcement de la communication externe

En 2017, tant au niveau du Groupe que des plantations, une attention particulière a été attribuée à la communication.

Comme prévu, le Groupe a lancé son nouveau site Internet en mars 2017. Il a été suivi par la mise en ligne d'un tableau de bord de transparence en octobre, réalisé en partenariat avec TFT :

- www.socfin.com
- www.tftmemberdashboard.com/socfin/

Bien accueilli par ses parties prenantes, ces deux outils participent à répondre à l'engagement de transparence que le Groupe s'est fixé dans sa politique de gestion responsable.

En 2017, le Groupe a aussi fait quelques apparitions dans les médias européens et africains. Rendez-vous sur la page news de son site internet pour en savoir plus :

- www.socfin.com/fr/news/

Certaines plantations ont aussi fait leur apparition sur le web :

- La SoGB et la SCC a mis en ligne un site web commun : www.sogbci.com
- Okomu et Socapalm ont modernisé leur site web :
 - www.okomunigeria.com
 - www.socapalm.org

Et enfin, les réseaux sociaux n'ont pas échappé à l'attention du Groupe et des plantations ; les projets et événements des entreprises du Groupe y sont publiés au quotidien :

- Facebook :
 - @SOCFINSierraLeone
 - @SOCFINCambodia
 - @socapalm
 - @okomuoil
- www.linkedin.com/company/socfingroup/





Chiffres clés

Chiffres clés | 9

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SoGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socindo	TOTAL
Données financières (dépenses)																			
Infrastructures générales	EUR		669 002	126 245	1 654 092	3 422 965	43 391	390 688	1 853 974	824 120	3 704 875	N/R	N/R	356 358	11 039	1 303 675	748 998	1 300 880	16 410 303
Médical	EUR		41 557	149 334	674 784	1 146 202	29 746	133 925	219 386	480 658	893 423	N/R	N/R	188 753	741	84 146	10 331	1 190 145	5 243 130
Education	EUR		33 026	214 505	471 217	216 478	0	10 610	115 043	42 401	612 642	N/R	N/R	19 454	4 200	23 388	2 142	87 984	1 853 091
Environnement	EUR		267 101	21 106	37 338	155 955	19 599	70 962	170 524	98 668	291 814	N/R	N/R	19 514	13 994	4 964	17 823	391 862	1 581 223
Santé sécurité au travail	EUR		87 893	0	56 539	325 168	20 953	61 610	63 789	46 983	134 100	N/R	N/R	76 604	63 673	1 761	346	114 117	1 053 536
Formations	EUR		9 439	0	42 896	200 838	14 397	5 079	67 536	32 604	21 928	N/R	N/R	0	0	839	0	8 492	404 048
Encadrement	EUR		133 056	0	55 245	94 044	38 092	148 594	805 060	17 734	35 831	N/R	N/R	13 757	18 338	54 427	865	40 861	1 455 904
Dons	EUR		47 866	42 727	40 707	288 737	21 025	20 957	50 185	3 951	0	N/R	N/R	2 495	5 558	0	249	107 282	631 739
Autres projets	EUR		0	0	13 858	54 044	0	0	0	0	5 336	N/R	N/R	0	0	0	0	0	73 237
Budget total	EUR		1 288 942	553 918	3 046 676	5 904 429	187 204	842 425	3 345 498	1 547 120	5 699 949	N/R	N/R	676 935	117 543	1 473 200	780 754	3 241 621	28 706 212
Prêts	EUR		6 366	25 445	0	1 853 831	258 322	55 745	483 498	157 703	1 814 164	N/R	N/R	65 749	1 263	0	0	0	4 722 086
Effectifs																			
Employés permanents	nb		1 178	352	2 269	5 750	262	579	510	2 248	2 155	28	61	2 532	129	496	146	10 391	29 086
Dont employées	nb		309	44	264	863	33	120	174	566	380	3	32	552	14	163	49	1 453	5 019
Travailleurs journaliers	nb		2 042	683	0	2 659	0	1 367	0	0	0	0	0	208	520	0	0	0	7 479
Intérimaires	nb		250	0	0	0	0	0	918	337	1 278	0	79	0	0	0	0	0	2 862
Sous-traitants	nb		113	346	2 187	71	0	0	1 714	471	0	0	0	0	0	0	0	1 253	6 155
Autres : stagiaires, détachés, tâcherons, etc	nb		0	0	0	0	0	0	309	70	1 702	0	0	1 501	0	0	0	0	3 582
Effectif total	nb		3 583	1 381	4 456	8 480	262	1 946	3 451	3 126	5 135	28	140	4 241	649	496	146	11 644	49 164
Taux de rotation du personnel	%		2,92%	3,65%	5,63%	15,35%	6,92%	8,88%	3,28%	13,58%	3,77%	0,00%	3,77%	18,49%	1,61%	92,86%	49,68%	4,07%	14,65%
Employées admissibles au congé de maternité	nb		309	44	264	863	33	120	172	566	380	3	25	76	14	N/A	N/A	318	3 187
Employées en congé de maternité	nb		6	1	7	51	4	8	1	38	30	0	0	76	N/A	5	2	182	411
Employées prévues de retour au travail après un congé de maternité	nb		6	1	7	51	4	6	1	38	30	0	0	84	N/A	5	2	251	486
Employées ayant repris le travail après un congé de maternité	nb		6	1	7	40	4	6	1	38	30	0	0	76	N/A	4	2	251	466
Congé de maternité taux de retour au travail	%		100%	100%	100%	78%	100%	100%	100%	100%	100%	N/A	N/A	90%	N/A	100%	80%	100%	96%
Employés admissibles au congé de paternité	nb		N/A	N/A	N/A	4 887	229	N/A	0	1 682	1 775	25	29	74	N/A	0	0	0	8 701
Employés en congé de paternité	nb		N/A	N/A	N/A	N/A	8	N/A	0	45	37	0	3	74	N/A	0	0	0	167
Employés prévus de retour au travail après un congé de paternité	nb		N/A	N/A	N/A	N/A	8	N/A	0	45	37	0	3	76	N/A	0	0	0	169

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SoGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Employés ayant repris le travail après un congé de paternité	nb		N/A	N/A	N/A	N/A	8	N/A	0	45	37	0	3	74	N/A	0	0	0	167
Congé de paternité taux de retour au travail	%		N/A	N/A	N/A	N/A	100%	N/A	N/A	100%	100%	N/A	100%	97%	N/A	N/A	N/A	N/A	99%
Concessions et surfaces plantées																			
Concession	hectares		18 473	8 000	121 407	34 712	N/R	18 249	33 113	15 529	58 063	N/R	N/R	29 538	4 917	6 659	5 345	49 340	402 069
Surface plantée en palmiers à huile	hectares		12 349	N/R	N/R	7 471	N/R	5 582	17 245	5 345	32 733	N/R	N/R	6 170	2 100	N/R	N/R	39 194	128 188
Surface plantée en hévéas	hectares		N/R	4 577	13 192	15 811	N/R	953	7 335	4 264	1 758	N/R	N/R	N/R	N/R	3 897	3 300	8 797	64 866
Infrastructures générales																			
Huileries	nb		1	0	0	1	0	0	1	1	6	0	N/R	1	0	0	0	9	20
Usines à caoutchouc	nb		0	0	1	1	1	0	1	1	0	0	N/R	0	0	0	0	2	7
Raffineries	nb		0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	N/R	0	0	0	0	1	2
Palmisteries	nb		0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	N/R	0	0	0	0	1	4
Production																			
Huile de palme brute produite	T		10 000,61	N/R	N/R	36 472,16	N/R	N/R	36 699,00	14 498,75	118 840,00	N/R	N/R	13 065,30	N/R	N/R	N/R	196 811,00	432 471,00
Caoutchouc sec produit	T		N/R	2 034	18 793,00	55 359,08	25 078,00	N/R	7 546,39	5 216,00	869	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	13 373,00	129 671,00
Semences	milliers		N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	14 149,00	14 149,00
Santé et sécurité																			
Décès	nb		2	0	0	1	0	1	2	0	2	N/R	N/R	0	0	0	0	0	8
Blessures non mortelles	nb		355	40	905	1 245	8	988	126	123	252	N/R	N/R	853	144	60	0	102	5 201
Nombre d'accidents par 100 employés	nb/100 employés		9,48	5,81	33,14	11,87	2,59	43,37	2,58	6,52	11,15	N/R	N/R	28,60	21,30	11,51	0	1,02	14,53
Journées perdues	nb		1 096	51	3 620	4 547	323	1 106	421	1 772	1 209	N/R	N/R	2 467	445	43	0	8 362	25 462
Nombre de journées perdues par 100 employés	nb/100 employés		29,10	7,41	132,56	43,33	104,48	48,50	8,48	93,99	53,05	N/R	N/R	82,72	65,84	8	0	83,83	59
Formations et sensibilisations	nb		2 425	100	22	48	30	249	85	487	1 140	N/R	N/R	132	0	5	0	231	4 954
Travailleurs sensibilisés	nb		37 200	147	51	403	252	863	9 150	4 822	1 123	N/R	N/R	2 681	0	56	0	9 875	66 623
Indicateurs de consommation																			
Usines																			
Consommation de carburant par tonne de régimes usinés	L/T FFB		0,13	N/R	N/R	0,11	N/R	N/R	0,00	0,30	0,39	N/R	N/R	0,48	N/R	N/R	0	0,09	0,21
Consommation d'eau par tonne de régimes usinés	m3/T FFB	2,00	1,62	N/R	N/R	0,99	N/R	N/R	1,44	0,93	1,35	N/R	N/R	1,00	N/R	N/R	0	0,97	1,19
Consommation d'électricité par tonne de régimes usinés	kWh/T FFB	17,00	18,50	N/R	N/R	21,21	N/R	N/R	18,40	11,40	17,82	N/R	N/R	13,70	N/R	N/R	0	15,86	16,70
Consommation de carburant par tonne de caoutchouc sec produit	L/T dry	35,00	N/R	N/R	13,10	40,00	38,62	N/R	35,20	0,00	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	0	39,93	27,81

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SoGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit	m³/T dry	20,00	N/R	N/R	23,20	23,40	19,50	N/R	19,80	17,70	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	19,51	20,52
Consommation d'électricité par tonne de caoutchouc sec produit	kWh/T dry	180,00	N/R	N/R	195,00	197,00	197,00	N/R	159,00	166,00	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	134,67	174,78
Ateliers et garages																			
Consommation moyenne de carburant - véhicules légers	L/100 km	12,50	12,25	10,95	12,85	11,46	10,87	13,09	15,20	12,00	11,72	N/R	N/R	17,86	12,79	12,13		11,80	12,69
Consommation moyenne de carburant - camions	L/100 km	37,00	59,06	28,92	21,19	20,79	36,84	36,62	37,42	34,00	35,88	N/R	N/R	62,29	37,27	25,80		32,45	36,04
Consommation moyenne de carburant - tracteurs	L/h		3,36	4,64	N/A	4,49	7,945	4,56	3,46	3,40	3,04	N/R	N/R	3,79	4,30	4,45		3,23	4,22
Consommation moyenne de carburant - groupes électrogènes	L/kWh	0,30	N/A	0,30	N/A	0,35	0,21	0,51	0,31	0,31	0,49	N/R	N/R	0,35	N/A	N/A		0,32	0,35
Production d'énergie renouvelable																			
Energie produite par les turbines à vapeur	kWh		590 295,00	N/R	N/R	2 920 785,00	N/R	N/R	3 390 415,00	668 293,00	8 296 346,10	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	12 048 882,83	27 915 016,93
Quantité d'énergie verte consommée / T de régimes	kWh/T FFB		11,87	N/R	N/R	17,14	N/R	N/R	18,90	10,17	15,32	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	15,72	14,85
Pourcentage d'utilisation de la turbine à vapeur	%		64%	N/R	N/R	81%	N/R	N/R	103%	89%	89%	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	84%	85%
Production d'énergie hydroélectrique	kWh		N/R	N/R	4 713 149	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	4 713 149
Gasoil économisés par les centrales à biomasse	L		N/R	N/R	476 490	N/R	N/R	N/R	N/R	182 805	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	N/R	659 295
Indicateurs de qualité																			
Emissions atmosphériques et air ambiant																			
SO ₂	mg/m³		N/A	N/R	N/A	N/A	0,84	N/R	<100	0,00	N/A	N/A	N/R	N/A	N/R	N/R	N/R	N/A	-
NOx	mg/m³		N/A	N/R	N/A	N/A	6,09	N/R	<10	118,06	N/A	N/A	N/R	N/A	N/R	N/R	N/R	N/A	-
Poussières	mg/m³		39,70	N/R	N/A	N/A	N/A	N/R	63,65	10,12	N/A	N/A	N/R	N/A	N/R	N/R	N/R	N/A	-
CO	ppm		N/A	N/R	N/A	N/A	5,58	N/R	1,00	566,42	N/A	N/A	N/R	N/A	N/R	N/R	N/R	N/A	-
Gestion des déchets ménagers industriels banals																			
Déchets vendus	T		N/A	12,00	N/A	322,13	16,94	N/A	156,76	44,06	162,54	N/R	N/R	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	714,43
Déchets éliminés dans une déchèterie municipale	T		0,00	6,00	N/A	0,00	0,00	N/A	N/A	N/A	N/A	N/R	N/R	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	6,00
Déchets collectés par un revendeur agréé	T		N/A	2,00	N/A	326,778	16,94	33 565,60	N/A	44,06	262,87	N/R	N/R	N/A	N/A	N/A	N/A	8,15	34 226,40
Déchets éliminés dans la déchèterie de l'entreprise	m³		N/A	N/A	N/A	3 654,50	208,61	N/A	314,93	288,00	N/A	N/R	N/R	N/A	N/A	N/A	N/A	1 321,00	5 787,04
Déchets liquides éliminés dans les lagunes	m³		N/A	N/A	N/A	132 486,00	490 976,00	N/A	292 027,31	70 235,00	543 280 32	N/R	N/R	45 511,89	N/A	N/A	N/A	792 524,93	1 823 761,13
Déchets incinérés (sans récupération d'énergie)	T		N/A	N/A	N/A	0,00	15,70	271,30	0,00	1,00	0,55	N/R	N/R	N/A	N/A	31,20	N/A	N/A	319,75
Déchets valorisés par récupération d'énergie	T		N/A	N/A	N/A	28 013,69	0,00	N/A	29 155,67	N/A	N/A	N/R	N/R	3 944,36	N/A	N/A	N/A	N/A	61 113,72
Déchets valorisés par recyclage organique / compostage	T		N/A	N/A	N/A	39 825,71	0,00	N/A	44 080,18	15 469,00	118 291,10	N/R	N/R	13 956,98	N/A	N/A	N/A	10 487,60	242 110,57

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SoGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Déchets industriels spéciaux (DIS)																			
DIS remis à un collecteur agréé	T		0,00	N/A	N/A	24,98	N/A	N/A	N/A	9,16	127,07	N/R	N/R	N/A	N/A	N/A		N/A	161,21
Données agricoles																			
Produits toxiques utilisés																			
Utilisation de Carbo-furan	Kg		0	0	0	750	N/R	0	2 090	0	225	N/R	N/R	7 983	0	N/R		0	11 048,00
Engrais organique utilisé																			
Rafles	T		671,00	N/R	N/R	15 312,50	N/R	N/A	39 286,16	15 496,00	118 291,10	N/R	N/R	13 956,98	0,00	N/R		168 411	371 424,74
Fibres de palmistes	T		N/A	N/R	N/R	24 432,50	N/R	N/A	4 804,31	N/A	0,00	N/R	N/R	3 944,36	0,00	N/R		N/A	33 181,17
Autres solides	T		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0		24 981	24 981,00
Données médicales																			
Hôpitaux	nb		N/R	0	1	1	N/R	0	0	0	0	N/R	N/R	1	N/R	0	0	0	3
Centres médicaux	nb		N/R	1	0	0	N/R	1	1	1	6	N/R	N/R	0	N/R	1	0	14	25
Avant-postes de santé	nb		N/R	2	4	18	N/R	0	2	9	5	N/R	N/R	3	N/R	0	1	32	76
Ambulances	nb		N/R	1	3	2	N/R	1	2	2	6	N/R	N/R	0	N/R	0	0	0	17
Médecins	nb		N/R	0	2	1	N/R	0	1	1	5	N/R	N/R	1	N/R	1	0	19	31
Infirmières	nb		N/R	3	14	5	N/R	3	10	21	22	N/R	N/R	15	N/R	1	1	56	151
Sages-femmes	nb		N/R	4	5	1	N/R	0	2	0	1	N/R	N/R	2	N/R	0	0	18	33
Autre personnel	nb		N/R	12	45	69	N/R	5	15	9	21	N/R	N/R	17	N/R	0	0	14	207
Consultations	nb		N/R	8 757	49 450	104 431	N/R	9 304	32 130	27 045	41 108	N/R	N/R	9 259	N/R	4 544	1 520	73 897	361 445
Hospitalisations	nb		N/R	1 240	1 184	1 882	N/R	52	1 043	1 122	424	N/R	N/R	1 793	N/R	125	32	2 145	11 042
Planification familiale	nb		N/R	OUI	OUI	OUI	N/R	NON	OUI	OUI	OUI	N/R	N/R	OUI	N/R	NON	NON	OUI	
Prise en charge du VIH	nb		N/R	OUI	OUI	OUI	N/R	NON	NON	OUI	OUI	N/R	N/R	OUI	N/R	NON	NON	NON	
Prise en charge de la tuberculose	nb		N/R	OUI	OUI	OUI	N/R	NON	NON	OUI	OUI	N/R	N/R	OUI	N/R	NON	NON	OUI	
Données d'éducation																			
Écoles maternelles	nb		2	1	9	1	N/R	1	5	6	13	N/R	N/R	1	5	1		43	88
Écoles primaires	nb		20	3	9	10	N/R	1	3	11	30	N/R	N/R	10	3	6		54	160
Écoles secondaires	nb		2	2	3	0	N/R	1	0	4	6	N/R	N/R	5	2	1		20	46
Dont écoles privées des plantations	nb		0	6	21	0	N/R	0	3	0	3	N/R	N/R	2	0	1	1	22	60
Enseignants	nb		110	51	86	78	N/R	38	30	178	345	N/R	N/R	177	62	59		1 279	2 493

	Unité	Objectifs	SAC	SRC	LAC	SoGB	SCC	PSG	Okomu	Safacam	Socapalm	SPFS	Camseeds	Brabanta	Agripalma	Socfin KCD	Coviphama	Socfindo	TOTAL
Dont enseignants pris en charge par les plantations	nb		10	51	86	3	N/R	0	14	35	62	N/R	N/R	0	3	0	0	13	277
Élèves	nb		4 656	2 243	6 044	4 219	N/R	1 082	744	3 613	8 033	N/R	N/R	4 171	1 177	1 404		15 211	52 597
Ratio Etudiants / Enseignant	nb		47,37	44,01	75,97	53,92	N/R	28,32	21,24	29,44	25,49	N/R	N/R	25,64	20,80	21,72		12,32	25,41
Données des villages																			
Villages de plantation	nb		7	12	80	23	N/R	1	5	14	32	N/R	1	40	5	7	2	52	281
Forages	nb		6	30	146	527	N/R	1	7	14	89	N/R	1	85	1	49	13	6 648	7 617
Marchés	nb		0	2	3	15	N/R	0	2	13	3	N/R	0	20	0	0	0	11	69
Clubs	nb		1	3	1	11	N/R	0	4	4	4	N/R	0	1	0	1	0	53	83
Terrains de sport	nb		0	5	37	23	N/R	1	4	13	26	N/R	1	10	0	3	1	165	289

Index GRI | 10

Normes GRI		Chapitre
102-1	Nom de l'organisation	1.3 Profil
102-2	Principales marques, produits et services	1.3 Profil
102-3	Emplacement du siège	1.3 Profil
102-4	Pays d'opération	1.6 Présence dans le monde
102-5	Nature de la propriété et forme juridique	Rapport Financier de SOCFIN 2017
102-6	Marchés desservis	Rapport Financier de SOCFIN 2017
102-7	Échelle de l'organisation	1.6 Présence dans le monde 2 Performance économique Rapport Financier Socfin 2017
102-8	Ressources humaines	4.2.1 Personnel
102-9	Chaîne d'approvisionnement	3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
102-10	Changements significatifs dans l'organisation et sa chaîne d'approvisionnement	2 Performance économique 3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité Rapport Financier de SOCFIN 2017
102-11	Principe de précaution ou approche	3.2 Politiques, chartes et codes éthiques
102-12	Initiatives externes	3.3 Respect volontaire d'autres normes
102-13	Adhésion à des associations	Rapport Développement Durable 2017
102-14	Déclaration du principal décideur	1.1 Message du Président
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence
102-16	Valeurs, principes, normes et normes de comportement	3.2 Politiques, chartes et codes éthiques
102-17	Mécanismes de conseils et de préoccupations concernant l'éthique	3.2 Politiques, chartes et codes éthiques 3.7 Plaintes et griefs 4.2.3 Gestion des plaintes internes
102-18	Structure de gouvernance	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-19	Autorité déléguée	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-20	Responsabilité au niveau de l'exécutif pour les questions économiques, environnementales et sociales	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-21	Consulter les intervenants sur les questions économiques, environnementales et sociales	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-22	Composition du plus haut organe de gouvernance et de ses comités	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-29	Identifier et gérer les impacts économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-30	Efficacité des processus de gestion des risques	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-31	Examen des sujets économiques, environnementaux et sociaux	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-32	Le plus haut rôle de l'organe de gouvernance dans les rapports de durabilité	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-33	Communiquer les préoccupations critiques	3.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion

102-40	Liste des parties prenantes	4 Un engagement social fort 5 Assurer la sécurité des employés 7 Contribution au développement local
102-41	Conventions collectives	4.2.6 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés
102-42	Base pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles s'engager	7.1 Partenaires locaux
102-43	Approche de l'engagement des parties prenantes	7.1 Partenaires locaux
102-44	Principaux sujets et préoccupations soulevés	7.1 Partenaires locaux
102-45	Entités comprises dans les comptes consolidés	Rapport Financier de SOCFIN 2017
102-46	Contenu et périmètre du rapport	11 Méthodologie
102-49	Changements dans les rapports	1.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence 11 Méthodologie
102-50	Période du rapport	2017
102-51	Date du dernier rapport	2017 : Rapport de Développement Durable de SOCFIN 2016
102-52	Cycle de déclaration	Annuellement
102-53	Point de contact pour les questions concernant le rapport	info@socfin.com
102-54	Déclaration de rédaction conformément au GRI	1.1 Message du Président
102-55	Index du contenu GRI	10 Index GRI
Performance économique		
201-1	Valeur économique directe créée et distribuée	2 Performance économique Rapport Financier de SOCFIN 2017
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	2.6 Impacts des changements climatiques sur les opérations
201-4	Aides publiques reçues	Rapport Financier de SOCFIN 2017
Impacts économiques indirects		
203-1	Investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	4.3 Infrastructures à la disposition des employés
Lutte contre la corruption		
205-2	Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	3.2.4 Lutte contre la corruption
Comportement anticoncurrentiel		
206-1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues	0
Matières		
301-1	Consommation de matières en poids ou en volume	6.3.6 Matières consommées 9 Chiffres clés

Énergie		
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	6.3.7 Énergie 9 Chiffres clés http://www.socfin.com/fr/développement-durable
302-4	Réduction de la consommation énergétique	6.3.7 Énergie
302-5	Réductions des besoins énergétiques des produits et services	6.3.7 Énergie 9 Chiffres clés
Eau		
303-1	Volume total d'eau prélevé par source	6.3.1 Eau
Biodiversité		
304-1	Sites opérationnels détenus, loués ou gérés dans des aires protégées ou y étant adjacents, ainsi qu'en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	6.3.4 Protection et amélioration de la biodiversité (y compris dans rapport 2016)
304-2	Description des impacts substantiels des activités, produits et services sur la biodiversité des aires protégées ou des zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	6.3.4 Protection et amélioration de la biodiversité
Emissions		
305-1	Émissions directes d'émissions de GES	6.3.5 Emissions atmosphériques et air ambiant
305-7	Oxydes d'azote (NOX), oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques importantes	6.3.5 Emissions atmosphériques et air ambiant
Effluents et déchets		
306-1	Total des rejets d'eau, par type et par destination	6.3.1 Eau
Évaluation environnementale des fournisseurs		
308-1	Pourcentage de nouveaux fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux	3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité 7.1.2 Petits planteurs
Emploi		
401-1	Embauche de nouveaux employés et roulement du personnel	9 Chiffres clés
401-3	Congé parental	9 Chiffres clés
403-1	Pourcentage de l'effectif total représenté dans des comités mixtes d'hygiène et de sécurité au travail visant à surveiller et à donner des avis	4.2.6 Adhésion syndicale et liberté d'association des employés 5.3 Comités de Santé et Sécurité au Travail
403-2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	5.7 Taux d'accident 9 Chiffres clés
403-3	Salariés exposés directement et fréquemment à des maladies liées à leur activité	5.4 Analyse de risques
Formation et éducation		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié, par sexe et par catégorie professionnelle	4.2.5 Opportunités de formation : renforcement des capacités des employés 5.5 Formation & sensibilisation
Diversité et égalité des chances		
405-1	Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	4.2.1 Ressources humaines Rapport Financier de SOCFIN 2017

Travail des enfants		
408-1	Opérations et fournisseurs exposés à un risque important d'incidents de travail des enfants	3.2.2 Lutte contre le travail d'enfants 3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
Travail forcé ou obligatoire		
408-1	Opérations et fournisseurs présentant un risque significatif d'incidents de travail forcé ou obligatoire.	3.2.3 Lutte contre le travail forcé ou obligatoire 3.4 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
Pratiques en matière de sûreté		
410-1	Pourcentage d'agents de sûreté formés aux politiques ou procédures de l'organisation relatives aux droits de l'homme applicables dans leur activité	4.4 Sûreté des personnes et des biens immobiliers (y compris dans rapport 2016)
Communautés locales		
413-2	Activités avec d'importantes conséquences néfastes, réelles et potentielles, sur les communautés locales	7 Contribution au développement local

Méthodologie | 11

Périmètre de reporting :

les plantations, les sociétés opérationnelles (Socfinco FR, Socfin Green Energy, Socfin Research, Sodimex FR et Sogescol FR).

Calendrier et collecte des données :

Pour rédiger ce rapport, les actions suivantes ont été entreprises :

- Mensuellement tout au long de l'année 2017, nous avons collecté les données chiffrées en matière environnementale, médicale et de santé et sécurité au travail. Ces données sont contrôlées, éventuellement corrigées, et traitées statistiquement (statistique descriptive).

- Au fur et à mesure des évaluations par tierces parties (comme le programme SPOTT ou le questionnaire EcoVadis), nous identifions les données que nous devons éventuellement ajouter à la liste des indicateurs à mesurer et à collecter auprès des sites.

- En décembre 2017 : nous avons défini la table des matières du rapport, par rapport aux plus récentes indications du GRI, aux recommandations de la Bourse du Luxembourg et aux exigences spécifiques de transparence (sachant que les données sont collectées mais pas nécessairement rendues publiques).

- Ensuite chaque site est ensuite invité à rédiger son propre rapport développement durable avec la même table des matières, et à nous transmettre certaines données chiffrées qui évoluent peu au courant de l'année (comme le nombre d'écoles, de dispensaires, etc.)

- En février 2018, la Direction financière a collecté les informations en matière de coûts d'investissements, de maintenance des infrastructures et d'actions dans les domaines sociaux et environnementaux.

- Ensuite, nous contrôlons les rapports des sites, analysons les données factuelles et chiffrées, les croisons, les faisons corriger si nécessaire et traitons les informations chiffrées consolidées de manière statistique. Les actions remarquables des sites sont sélectionnées afin d'être mises en avant dans le rapport.

- Le rapport du Groupe est ensuite rédigé, il reprend des extraits des rapports développement durable des sites opérationnels et les réalisations au niveau du département.

- Ce rapport est ensuite relu, corrigé si nécessaire, et validé par les Directeurs Généraux de nos plantations outre-mer, par les Directeurs agronomiques, financier et industriel en Europe et par, au moins, un membre du Conseil d'Administration de Socfin

Correspondance avec Recommandations de la Bourse de Luxembourg | 12

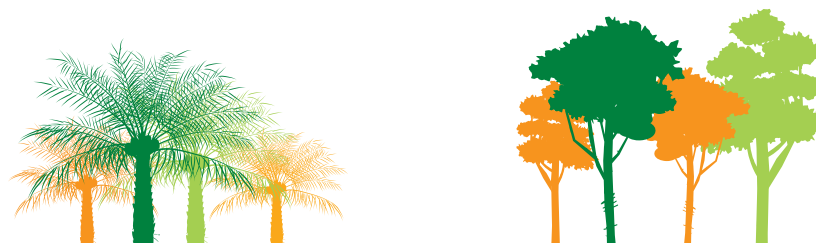
Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (Décembre 2017)	Information correspondante par Socfin S.A.	Chapitre du rapport
Principe 9 – Responsabilité sociale et environnementale		
La société définit sa politique en matière de responsabilité sociale et environnementale.	Politique de Gestion Responsable	3.2
Recommandation 9.1 La société intègre les aspects RSE dans sa stratégie de création de valeur à long terme et décrit comment la démarche RSE y contribue.	Politique de Gestion responsable	3.2
Recommandation 9.2 La société présente l'information en matière RSE dans un rapport dédié ou au sein du rapport de gestion, dans une rubrique spécifique ou dans une annexe relative au développement durable. Elle y analyse la durabilité de ses activités et fournit les informations non-financières claires et transparentes à l'appui	Rapport de développement durable.	Entièrement du document
Ligne de conduite La société est encouragée à utiliser un cadre reconnu au plan international (Global Reporting Initiative, International Integrated Reporting Framework, SASB sustainability standards, FSB-TCFD Climate related financial disclosures et/ou normes similaires) pour préparer un tel rapport. Elle est invitée à s'aligner aux 17 Objectifs de Développement Durable des Nations Unis.	Index GRI	10
Recommandation 9.3. Le Conseil d'administration traite régulièrement des risques non-financiers de la société, dont notamment les risques sociaux, sociétaux et environnementaux.		3.1
Ligne de conduite 1 La société définit de manière précise et explicite les critères quantitatifs et qualitatifs liés aux aspects RSE pour la détermination de la partie variable de la rémunération de la direction.	Prévu en 2018	

Recommandation 9.4. La société publie une note méthodologique, soit dans son rapport RSE, soit sur leur site internet, relative à la manière dont les éléments significatifs ont été identifiés et les données établies.	Méthodologie	11
Ligne de conduite 1 La société indique sous forme de tableau de bord les indicateurs de performance RSE applicables à son activité. La société est amenée à présenter des indicateurs en faisant une comparaison dans le temps. A titre illustratif, les indicateurs significatifs pourraient comprendre : • effectifs • formation du personnel • sécurité • absentéisme • parité hommes/femmes • sous-traitance et relations avec les fournisseurs • consommation d'énergie • consommation d'eau • traitement de déchets • émissions de CO₂ • adaptation aux conséquences du changement climatique • mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Certains indicateurs sont présents dans des chapitres dédiés, d'autres sont répartis dans plusieurs chapitres : Effectifs Formation du personnel Sécurité Absentéisme Parité homme/femme Sous-traitance Consommation d'énergie Consommation d'eau Traitement des déchets Emissions de CO₂ Adaptation aux conséquences du changement climatique Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	4.2.1 4.2.5, 5.5 & 6.6 5 4.2.2 & 5.7 4.2.1 7.1 6.3.7 6.3.1 6.3.3 6.3.5 2.6 6.3.4 & 6.4

Glossaire | 13

Abréviation	Sens
ACMS	Association Camerounaise pour le Marketing Social
AIPH	Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à huile
APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte D'Ivoire
ASF	Association de Santé Familiale
CAZ	Chaîne d'Approvisionnement Zéro-déforestation
CCT	Convention Collective de Travail
CIRAD	Centre de coopération International en Recherche Agronomique pour le Développement
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
DBO	Demande Biochimique en Oxygène
DCO	Demande Chimique en Oxygène
FFB	Fresh Fruit Bunches - Régimes de fruits frais
GES	Gaz à Effet de Serre
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GPS	Géo-Positionnement par Satellite
HSC	Haut Stock de Carbone
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
HVC	Haute Valeur de Conservation
IECD	Institut Européen de Coopération et de Développement
IFC	Institut Français du Caoutchouc
ISO	International Organization for Standardization
MSF	Médecins Sans Frontières
PME	Petite et Moyenne Entreprise
NA	Not Available
NR	Not Relevant
OHSА	Occupational Safety and Health Administration
OHSAS	Occupational Health and Safety Assessment Series
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale

PM	Particulate Matter
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PSI	Population Services International
PSK	Population Services Khmer
QHSE	Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement
RSE	Responsabilité Sociétale des Entreprises
RSPO	Roundtable on Sustainable Palm Oil
SA	Social Accountability
SAPH	Société Africaine de Plantations d'Hévéas
SFI	Société Financière Internationale
SIDA	Syndrome d'Immuno Déficience Acquise
SNR-i	Sustainable Natural Rubber - initiative
SSE	Santé, Sécurité et Environnement
SST	Santé et Sécurité au Travail
TPE	Très Petites Entreprises
VIH	Virus d'Immunodéficience Humaine
ZSL	Zoological Society of London



"One can do nothing with
nothing, but one can do plenty
with little". Adrien HALLET